



## LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL





## 10 - DIAGNOSTIC TERRITORIAL

### 10.1 - L'ENVIRONNEMENT HUMAIN DE LA COMMUNE

#### 10.1.1 - L'Histoire de la commune

##### ○ Toponymie

On a retrouvé dans les archives les noms de BENINGA (1201), BENINCA (1275), BENENGES (1276), BENANGE (1295), BAININGA (1369), BANINGEN (1429), BENINGEN (1447), ENRINGA/BELINGA/BINUGA/BYENGA (1544), BENINGA/BENIGA/BENUGO/BINGEN (1606), BENINGA (1609), BENNINGEN (1670), BENING (1751), BENNING (1801), BENINGEN (1871-1918 et 1940-1944) avant de passer à BENING (1705).

En francique lorrain : BENINGE

#### L'armorial de BENING LES SAINT-AVOLD

D'azur à la crosse d'or chargée d'un livre ouvert d'argent, accostée de deux pierres d'or en chef. La crosse et le livre sont les emblèmes de l'abbaye de Saint-Avold, qui avait des biens à BENING. Les pierres évoquent la lapidation de saint Etienne, patron de la paroisse. (UCGL)



#### 📖. Quelques repères historiques

(Source : les Anciens)

L'origine de la commune remonte certainement à la fin à la période gallo-romaine. La région fut fortement colonisée par les troupes romaines et des vestiges de cette époque ont été retrouvés, notamment sur les communes de Cocheren, Betting et Seingbouse. Le nom de « Beninga » figure dans les archives de l'abbaye de Saint-Nabor et il est établi que les noms de village terminés par « ga » ont une origine celte (3<sup>ème</sup> siècle).

Des certitudes quant à l'existence du village de BENING apparaissent dans les archives à partir de 1201, date à laquelle est mentionnée la présence d'une église, une des premières de la région. Celle-ci était rattachée à l'abbaye de Saint-Avold, mais possédait six annexes dont chacune bénéficiait d'une chapelle et d'un vicaire qui dépendait du curé de BENING.

Leurs habitants se rendaient aux offices du dimanche à l'Eglise mère, venaient à la fête patronale de BENING (Saint Etienne) le 3 Août et participaient à la corvée, notamment l'entretien des chemins ruraux. Cette situation a duré six siècles. L'augmentation de la population dans les villages annexes, les difficultés de déplacement, les possibilités financières pour « entretenir » leur propre curé ont incité les habitants des villages voisins à réclamer leur détachement de l'Eglise mère. Pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648), le village fut entièrement détruit. Il se composait à l'époque d'environ 30 maisons. Aucune chronique ne relate du sort des habitants.



Après cette époque trouble, le village et son Eglise ont été ensuite le « centre » de six villages d'une ferme et de six moulins. Les communes de Farébersviller, Betting, Seingbouse, Hombourg-Bas, Cocheren et Ditschwiller dépendaient de l'Eglise. La paroisse de Farébersviller se détacha en 1715 à la suite d'un long procès, suivie de Seingbouse en 1720, de Hombourg-Bas rattachée à Hombourg-Haut en 1775 (détachées de BENING en raison de leur éloignement), de Cocheren en 1781 et de Betting après la Révolution (1802). Les Communes de Farébersviller et de Seingbouse avaient leurs vicaires, mais les habitants étaient obligés de se rendre à toutes les grandes fêtes de l'année dans l'Eglise de BENING.

La Commune possède dans ses archives un cahier de Doléances de 1789. Il fait état de quelques renseignements administratifs et statistiques sur le village, de doléances concernant l'augmentation des impôts (cherté du bois, du sel et du tabac) et de critiques des institutions en place à l'époque. Un rappel du temps des derniers ducs de Lorraine et une formule de respect pour le Roi concluent ce cahier de doléances.

#### **CAHIER DE DOLÉANCES**

*Communauté de Béning*

*Office du Ballige Royal de Sarreguemines*

*Dépendante du Domaine de Flombourg L'Evêque Prévôté de St Avold ;*

*Sure les ordres ont nous signifié le dix mars 1789 au maire de la communauté de Bening des lettres du roy du 7 février, 24 janvier et 3 mars de la présente année pour oheyre nous maire, lieutenant, et gens la justice avons fait convoquez les habitants et contribuable de luddite communauté pour dresser un cahier de doléances, plaintes, et remontrance desquelles la communauté se trouve charger ; Le village de Bening est compassé de quarante-sept contribuables, non compris le sr curé, retient d'escole, berger pâtre des caches et porc ; qui fonts en tout cinquante-deux feux ; cette communauté paye subvention, ponts et chaussées le sixième denier pour l'entretien des routes onze cent cinquante-trois livres un sol ; ensembles les vingtièmes. Le roy est seul seigneur haute et bas justicier foncier.*

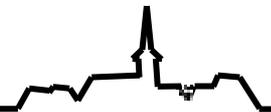
La Moselle fut créée à la Révolution française, le 4 mars 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789, suite à la division de l'ancien duché de Lorraine en départements. Plusieurs députés lorrains ont défendu l'idée de créer un département de "Lorraine allemande" (dont une grande partie de l'actuelle Moselle aurait fait partie) avec pour chef-lieu Saint-Avold ou Sarreguemines, dans le but de regrouper la zone germanophone de Lorraine en un seul bloc et d'éviter les problèmes linguistiques, par exemple au niveau administratif.

A BENING, le 22 février 1798 fut planté - comme partout ailleurs - l'arbre de la paix, en l'occurrence un châtaignier, à côté de la maison du Pâtre (actuellement, l'atelier communal).

Sous Napoléon Ier, à cause des guerres continuelles, tout jeune homme valide fut appelé sous les drapeaux. Notre village dut payer un lourd tribut en vies humaines. En 1812, 10 jeunes gens furent incorporés et participèrent aux campagnes de Russie et d'Allemagne. Aucun ne revit le village. Au lieu-dit « KAPPEGARTEN » (actuellement rue du Beau Vallon), à l'endroit des adieux, la commune érigea un monument à la mémoire des disparus (1 clavaire qui n'existe plus).

En 1815, la commune a été occupée par les troupes russes (1462 fantassins, 243 cavaliers et 379 chevaux). Les habitants étaient obligés de les ravitailler et de leur fournir 2924 livres de pain, 1643 livres de viande, 5 tonnes de foin, 510 litres d'eau-de-vie et de l'orge.

Vers les années 1840, la misère était grande dans les campagnes. En 1848, 40 habitants de Béning-Lès-Saint-Avold s'expatrièrent pour l'Amérique.



En 1850 commença la construction de la ligne ferroviaire de Metz-Sarrebruck. Nos aïeux ne virent pas cela d'un bon œil, d'autant plus que celle-ci devait passer par leurs meilleures terres à choux dans les lieux-dits « GRIESGARTEN » et « BOHNENFELD ». Les propriétaires furent indemnisés : 4 louis d'or par are. C'est de cette époque que date le surnom du Béningeois « KAPPESKOPP » (tête de chou). En novembre 1852, le 1<sup>er</sup> train passa en gare de Béning.

En 1858, Napoléon III annonce officiellement la découverte du bassin houiller de la Moselle (dont les dressants de Merlebach).

En 1870, les régiments bavarois saccagèrent la contrée et emportèrent les derniers vivres. La commune fut annexée une première fois, comme les autres communes de Moselle, lors de la signature du traité de Francfort, le 10 mai 1871. Cette annexion, ratifiée par un traité international, s'inscrit dans le processus de formation du second empire allemand. La plus grande partie de l'ancien département de la Moselle de 1792 est alors annexée à l'Allemagne, pour former le Bezirk Lothringen au sein du Reichsland Elsaß-Lothringen, ou « Elsaß-Lothringen ».

La commune ainsi que la Moselle resteront allemandes pendant quarante-huit années, avant d'être réintégrées à la France par le traité de Versailles du 28 juin 1919. Au cours de la première Guerre Mondiale, 12 jeunes sont tombés au champ d'honneur.

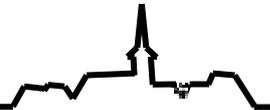
La seconde annexion de la Moselle, en revanche, n'a jamais été ratifiée par un traité international. Annexée de facto, la commune et la Moselle, ou CdZ-Gebiet Lothringen, est séparée du reste de la Lorraine le 25 juillet 1940, et intégrée au Gau Westmark comme un nouveau territoire du Reich. L'annexion allemande de 1940 se traduit par quatre années de souffrances pour les Mosellans, expulsés, transplantés ou opprimés, et par la disparition de milliers de jeunes gens, incorporés de force dans l'armée allemande, les « malgré-nous », mais aussi de civils sous les bombes des belligérants.

La principale bataille ayant impactée la commune demeure la bataille de Farébersviller qui démarra le 26 novembre 1944. BENING connut le passage du bataillon de reconnaissance (AufklärungsAbteilung = AA) et le 38<sup>ème</sup> PG de la 17<sup>ème</sup> S.S. PGD qui, jusque-là, tenaient Saint-Avold et protégeaient la retraite du XIII<sup>ème</sup> S.S. Armee Korps qui abandonna la ville après l'avoir minée et surtout piégée avec des bombes aériennes à retardement. Face aux soldats allemands, la III<sup>ème</sup> Armée US du Général Patton et le XII<sup>ème</sup> corps d'armées du Général Eddy. Les escarmouches et les combats durèrent jusqu'au 3 décembre 1944.

L'école des filles a été détruite pendant les combats de 39/40. La gare a été détruite lors des bombardements du 11 novembre 1944 ainsi que plusieurs maisons privées. Au cours de la seconde Guerre Mondiale, 14 jeunes sont tombés au champ d'honneur et on compte 7 déportés et victimes civiles.

La Commune de BENING fut libérée le 28 novembre 1944 à 12h15.

Suite à la Seconde Guerre Mondiale, sur une période allant de 1950 à 1962, la commune de BENING a connu une forte augmentation de sa population suite à l'essor des activités minières participant aux efforts d'après-guerre (redressement de la France). Le bassin houiller a connu un accroissement rapide de sa population passant d'environ 176 000 habitants à 220 000 habitants.



Cet accroissement a eu pour conséquence la création et la prolifération des cités « minières » caractérisées par la désertion des centres-villes et de leurs affectations progressives aux seuls usages de bureaux et magasins. Cette période se caractérise également par la multiplication de groupements d'habitations à la périphérie des anciennes agglomérations. La commune de BENING constitue alors l'agglomération de Merlebach-Freyding avec les communes de Hombourg, Betting, Cocheren, Rosbruck, etc...

Depuis les années 1990 et la fin des Houillères du Bassin de Lorraine, la population de BENING évolue lentement et la commune cherche un second souffle...

### Rétrospective des événements communaux historiques

L'église Saint-Etienne date probablement de la fin du 12<sup>ème</sup> siècle. Elle a été reconstruite sur le même emplacement en 1723 et agrandie vers 1765. Église Saint-Étienne, construite en 1723 sur l'emplacement d'une église du XVII<sup>e</sup> siècle ; remaniée et restaurée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. En décembre 1962 furent inaugurés les nouveaux orgues de l'église paroissiale construits par la maison Dalstein-Haerpfer à Boulay. Pour payer cet instrument, les habitants et paroissiens avaient offert leur lot de bois de la forêt communale.

Le presbytère date de 1703.

L'arbre de la Paix fut planté à côté de la maison du pâtre le 22 février 1798 et à cette occasion tous les citoyens rassemblés ont crié « vive la Nation, haine à la Royauté, à l'anarchie et fidélité à la République »

La fontaine est au cœur du village depuis 1868. A l'origine, son baquet était en bois, il a été remplacé en 1982 par un corps en fonte, ce qui fait de notre fontaine un modèle rare en Moselle.

Confiscation des tuyaux en étain de l'orgue en 1914-1918 par les Allemands.

Pour éviter une nouvelle confiscation, les tuyaux ont été démontés par M. ALBERT en 1943, aidé de M. FOTRE et cachés chez M. FOTRE Edmond

En mai 1948 eut lieu la bénédiction des cloches de notre église (les anciennes ayant été confisquées par les Allemands durant la Seconde Guerre Mondiale).

En février 1958 fut bénie la chapelle de Secours du quartier de la gare (en structure métallique) démolie en 1981 pour être reconstruite en dur en septembre 1984, actuelle chapelle Notre Dame de la Voie.

1993/1995 : démolition du lavoir pour réalisation de la caserne des sapeurs-pompiers

### Chronique paroissiale

Curés et vicaires de BENING avant la Révolution :

- KESSEL Joannes, 8 avril 1581
- ANUGIANUS Petrus, 19 avril 1588
- SIMON Nicolas, 1622
- MASUM Nicola, 1<sup>er</sup> janvier 1649
- SURINDT Joannes, 1649 11 mars
- MOLITOR (MULLER) Nicolas, 26 janvier 1664
- SCHLENK Barth, de Sarrelouis, 29 octobre 1684
- MATHAEUS Joh, le 15 décembre 1684
- KALHOVEN Joh, 5 août 1705
  - o Vicaires : DIETZ Philippe et KRIEGER Georges
- CAESAR François, 9 mai 1733
- HIRTZ Martin, 7 janvier 1737
- PHILIPPE Joannes, 26 juillet 1764
  - o Vicaires : ROTH J. et FRISCH G.
- ADAM Nicolas, 29 septembre 1773
  - o Vicaires CORRINGER Nicolas, MEYER Jo, ETTICHER J-B.
- SOOS Joannes, 29 août 1780 – 1792, se réfugie à l'étranger

Pendant la Révolution, le presbytère a été vendu. Il a été restitué plus tard avec le jardin à la Commune.



Après la Révolution,

- SOOS Jean, 2 février 1802
- REISS François Jacques, 14 août 1803
- WILMOTTE Nicolas, 16 septembre 1808
- BLESER Jean-Pierre, 16 juin 1831
- SCHMITT Philippe, 1<sup>er</sup> juin 1831
- LEMIUS Gabriel, 15 mai 1841
- Daniel Jean, 24 octobre 1853
- LAUER Jean, 1<sup>er</sup> mars 1857
- PFEIFFER Pierre, 8 décembre 1861
- WEBER Claude Marcel, 27 janvier 1870
- MEYER Louis Claude, 15 janvier 1874
- KOLLENBRENNER Pierre Etienne, 29 juillet 1881
- Le Curé MULLER de Merlebach, 1889-1898
- ERMAN Joseph, 5 octobre 1898
- TOUSCH Alphonse, 24 août 1900
- JUNG Joseph, 19 septembre 1904
- WEBER Joseph, 2 août 1909
- KARLENSKIND Jean-Baptiste, 25 août 1913
- MAYER Jean, 2 septembre 1922
- STEIN Nicolas, 4 août 1927
- MULLER Guillaume, 25 août 1933
- WEISSE Alphonse, 6 septembre 1937
- Révérend Père ROHMER Tharcisius, 6 octobre 1946
- POINSIGNON Marcel, 1946-1962
- HITTINGER Alphonse, 1962-1965
- FREUND Julien, 1965-1978
- POESY René, 1978-1991
- HEINTZ Etienne, 1991-1993
- PANICZ Paul, 1993-2009
- REIFF Clément, 2009-2011
- PYSA Martin, 2011-2016
- MEYER Jean-Marie, 2009
- ZAWADZKI Gérard, 2016

### **Chronique paroissiale**

Les organistes suivants se sont succédés :

- MM. BAROTH, instituteur, 1869
- STEGGEL, instituteur
- WINTER, instituteur
- FUST, instituteur
- COLAS, instituteur
- SCHERER, instituteur
- MAINZ, instituteur
- ROUGE, instituteur
- SCHOULER, instituteur
- FOTRE Albert
- HERMANN Auguste
- ALBERT Arthur, de 1941 à sa mort en 2012
- EGLOFF Laurent



## *Le patrimoine archéologique*

Comme évoqué ci-dessus, l'origine de la commune remonte certainement à la période gallo-romaine. La région fut fortement colonisée par les troupes romaines et des vestiges de cette époque ont été retrouvés, notamment sur les communes voisines de Cocheren, Betting et Seingbouse.

Le service régional de l'Archéologie est chargé de recenser, d'étudier et de faire connaître le patrimoine archéologique de la France. A ce titre, il veille à l'application de la législation sur l'archéologie rassemblée dans le Code du Patrimoine (articles L. 522-1 à L. 522-4, L. 531, L. 541, L. 544, L. 621-26).

L'archéologie vise à étudier les traces matérielles laissées par les sociétés passées. En tant que telle, elle n'a pas de limite chronologique et peut s'intéresser à des vestiges en élévation.

L'article R.111-4 du code de l'urbanisme permet le refus ou l'acceptation d'un projet sous réserve de prescriptions spéciales lorsque celui-ci est de nature à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

Les demandes de permis d'aménager de plus de 3 hectares, de création de ZAC de plus de 3 hectares, d'aménagements soumis à étude d'impact, de travaux sur immeubles classés, de travaux de plus de 10 000 m<sup>2</sup> visés à l'article R.523-5 du code du patrimoine doivent systématiquement être transmis pour avis au préfet de région (DRAC).

Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager et de ZAC de moins de 3 hectares, d'autorisation d'installations et de travaux divers ainsi que les demandes de travaux visés aux 1° et 4° de l'article R.523-5 du code du patrimoine doivent être transmis pour avis au Préfet de région en fonction des seuils et zonages définis par arrêté préfectoral.

### **Dispositions spécifiques à la commune :**

La commune est concernée par l'arrêté préfectoral n° 2003-257 du 7 juillet 2003 (joint en annexe) qui fixe à 3 000 m<sup>2</sup> le seuil des dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation et de travaux divers devant être transmis au Préfet de région pour avis.



**Le patrimoine historique**



**L'Église Saint-Etienne**  
 Actuellement, BENING LES SAINT-AVOLD fait partie de la communauté de paroisses Sainte-Hélène du Hérapel regroupant :

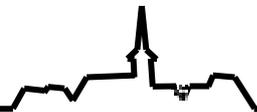
COCHEREN, BELLE-ROCHE, BENING LES SAINT-AVOLD, FOLKLING, GAUBIVING, MORSBACH et ROSBRUCK

**Le cœur du village**



*Le cœur du village regorge de secrets... Un peu oublié le centre du vieux BENING... mais qui sait que quelques vénérables maisons de laboureurs y ont été heureusement conservées ? Ces maisons, toutes situées dans la rue Basse, érigées autour de 1730 témoignent d'un style de construction bien différent de celui de la maison à pan de bois des villages du plateau. D'aspect cossu, ces fermes qui reflètent l'aisance de leurs propriétaires, s'inspirent nettement du style urbain, par exemple de celui des maisons bourgeoises de Saint-Avold. Les porches notamment sont d'une rare élégance.*





### 10.1.2 - Le plan cadastral

#### Le parcellaire : organisateur du territoire communal

Le parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières fragmentant le territoire, les parcelles. En 1891, l'introduction du Livre Foncier est décidée pour l'Alsace-Moselle. Le Livre Foncier est mis en application le 1<sup>er</sup> janvier 1900.

Le parcellaire organise le territoire et organise les espaces naturels, le système viaire, le système bâti et les espaces libres du milieu urbain.

#### Le découpage cadastral

Le cadastre de la commune est issu du cadastre napoléonien ou ancien cadastre. Il s'agit d'un cadastre parcellaire unique et centralisé, institué en France par la loi du 15 septembre 1807. Outil juridique et fiscal, il permet d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières.

La commune de Bening-lès-Saint-Avold possède une superficie de 3,7 km<sup>2</sup>. Son territoire est divisé en 14 sections et comporte 100 lieux-dits. Les lieux-dits admettent des noms allemands issus des périodes marquant l'Histoire de l'Alsace et de la Lorraine.

La vocation des sections peut se traduire de la manière suivante :

- 7 sections accueillent majoritairement les constructions à usage d'habitat et les équipements structurants de la commune ;
- 4 sections sont occupées par les forêts, vergers et cultures ;
- 2 sections regroupent les activités industrielles (activités économiques et réseaux ferroviaires), celles en activités et les friches des activités minières disparues ;
- 1 section est occupée par la forêt communale.

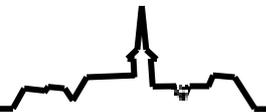
#### Particularités du cadastre Alsacien-Mosellan

Le plan cadastral d'Alsace-Moselle offre plusieurs particularités par rapport à celui du territoire national :

- ✓ **La confection** : le plan cadastral d'Alsace-Moselle est issu des opérations de rénovation (loi 1884) ou de remaniement (loi 1974) ; sa confection se caractérise par :
  - **Des croquis cotés** : le plan graphique est réalisé à partir du croquis de levé coté, qui reprend dans ses détails le levé effectué sur le terrain ; ces croquis " d'arpentage " comportent tous les éléments nécessaires au report sur le plan, au calcul semi-graphique voire numérique des contenances, au récolement des points levés et au rétablissement des limites et des bornes ; ces croquis constituent un complément indissociable du plan coté, base de la documentation cadastrale.
  - **Un abornement** : les limites de propriété sont matérialisées de manière durable par des bornes ou par d'autres repères, généralement des boulons ou des clous d'arpentage ; l'abornement général est obligatoire dans les zones agglomérées et très répandu ailleurs ; le lever par procédés terrestres est pratiquement le seul utilisé (absence de photogrammétrie).

#### La morphologie parcellaire

Aujourd'hui, environ 75% du territoire communal est morcelé selon un **système parcellaire laniéré**. Les parcelles qui composent ce système se caractérisent par des formes rectangulaires relativement homogènes longues et étroites.



Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les terres de la commune étaient majoritairement cultivées. Chaque personne disposait d'un lopin de terre et ce système organisait près de 90% du territoire. La mécanisation des pratiques culturales a influencé l'évolution du dessin parcellaire. La géométrie du parcellaire est liée à la pente du terrain, aux limites naturelles et aux limites urbaines.

Ce système laniéré accueille donc principalement les terres agricoles de la commune (prairies, cultures, vergers) mais aussi les habitations construites lors des périodes d'extensions urbaines de la commune : rue des Fleurs, rue du Château d'Eau, partie haute de la rue de la Brasserie, rue des Genêts, rue de la Forêt, rue des Sapins, ...

Les tissus urbains du village ancien et du secteur gare se caractérisent par une combinaison de systèmes parcellaires :

- **Système en lanières, non déformé**
- **Système en lanières, en éventail**
- **Système rectangulaire, non déformé**
- **Système trapu, non déformé**

A l'intérieur des sections urbaines, le principe général de la division du territoire par l'accolement des parcelles est perturbé par des systèmes d'inclusions, d'annexions ou de redivisions créant des parcelles de formes rectangulaires, carrés et trapézoïdales, relativement régulières peu déformées.

Les parcelles composant le tissu urbain de la commune, créées après la seconde guerre mondiale, témoignent du changement de mode de vie et d'utilisation des terres : développement des activités minières, abandon des métiers agricoles, développement du mode de vie « pavillonnaire ».

Le tissu urbain ancien du centre village se caractérise par un système parcellaire morcelé trapu non déformé, en éventail et crénelé qui s'est constitué autour des vocations agricoles des constructions (grange, usoirs, habitat, potager, remise, ...). Ce système a connu une lente évolution (s'étalant sur quelques centaines d'années).

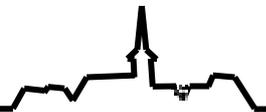
Le système parcellaire occupé essentiellement par les bois et forêts trouve son origine à partir des limites naturelles et peut se définir comme un **système parcellaire cohérent qualifié de trapu et désaxé**.

## **Les servitudes**

La servitude est une contrainte qui s'impose au propriétaire d'un bien (fonds servant), au profit d'un propriétaire d'un autre bien (fonds dominant).

Les servitudes trouvent leur source principalement dans le Code civil : articles 637 à 710 dans un titre intitulé "Des servitudes ou services fonciers" mais également dans des textes spéciaux, soit : le Code de l'urbanisme, le Code rural, le Code forestier...

- Les **servitudes d'urbanisme** qui sont des limitations administratives au droit de propriété trouvent leur fondement dans le Code de l'urbanisme notamment dans la partie réglementaire. Elles peuvent être instituées dans un périmètre de protection des biens et des personnes « *en dehors des zones couvertes par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu.* »



- **Les servitudes d'utilité publique (SUP)** ne trouvent pas leur fondement dans le Code de l'urbanisme, mais sont instituées par des lois ou règlements particuliers d'intérêt général. Le Code de l'urbanisme les cite pour préciser leur existence dans les plans locaux d'urbanisme et la carte communale lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'occupation des sols. Ces servitudes publiques figurent sur une liste dressée par décret en Conseil d'État.

#### **Le droit du propriétaire :**

Le propriétaire du fonds servant doit avoir une attitude purement passive : il doit laisser la servitude s'exercer sans y apporter d'entrave. (Article 701 du Code civil).

Le propriétaire du fonds bénéficiaire de la servitude ne doit rien faire qui aggrave la situation du fonds servant. (Article 702 du code civil).

Le territoire communal est grevé de plusieurs servitudes d'utilité publique qui sont détaillées dans le chapitre RISQUES et NUISANCES.

#### **Les terrains communaux**

La commune possède plusieurs parcelles pour une surface totale d'environ 352 570 m<sup>2</sup> (parcelles en jaune représentées sur la présente carte).

Les tailles de parcelles les plus importantes sont occupées par la forêt (81,66 ha).

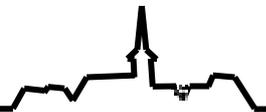
La commune possède également un important patrimoine parcellaire occupé par un ensemble d'équipements cohérents : une aire de jeux, un citystade, un cheminement cyclable, des stationnements publics, un terrain de football, les locaux de l'association de la boule Béningeoise et des terrains de tennis.

La commune possède aussi plusieurs voies et chemins publics.

Un ensemble de parcelles est utilisé par les activités de l'association de modélisme MINI MODEL CLUB.

Un autre ensemble de parcelles (situé à proximité des terrains de l'association de modélisme) est occupé par une zone de dépôt de gravats divers.





Enfin, quelques parcelles communales s'étendent sur les parties agricoles du territoire et sont actuellement occupées de cultures, prairies, vergers et friches boisées.

### 10.1.3 - L'habitat

#### 1. Structure – typologie et formes urbaines de la commune

La structure urbaine de Béning-Lès-Saint-Avold présente une forme relativement atypique composée de deux ensembles urbains distincts.

Cette structure urbaine « à deux têtes » témoigne de l'histoire de la commune et de ses évolutions liées au passé agricole et au passé industriel. Aujourd'hui, le territoire communal doit pouvoir répondre aux évolutions actuelles induites par l'après-mine et par les défis environnementaux. La structure urbaine s'est construite à partir des évolutions démographiques qui ont marqué l'histoire industrielle de la région.

La structure urbaine se compose du village « originel » marqué par un ensemble bâti ramassé autour de son église, presbytère, ancienne école et de sa place publique comprenant la fontaine et le lavoir. Cet ensemble urbain s'organisait, selon une certaine densité, autour de la voie principale de la commune.



Le centre village se composait essentiellement d'anciens corps de ferme et de bâtiments publics et religieux. Certaines habitations du centre village ont été modifiées lors de la période de reconstruction d'après-guerre.



L'essor industriel de la Moselle Est a favorisé l'apparition de pavillons cossus et modestes à l'intérieur du tissu urbain originel. L'habitat pavillonnaire témoigne du changement de vie des habitants. Ils ont progressivement délaissé les activités agricoles au profit des activités industrielles (plus rémunératrices et permettant une certaine ascension sociale). Les nouveaux habitants arrivant sur la commune travaillaient exclusivement dans ces secteurs d'activités industrielles.

Le changement de vie de la population de Bening-Lès-Saint-Avold a entraîné l'évolution profonde de la structure urbaine de l'agglomération. Le centre village a perdu sa compacité par l'étalement de sa forme dû à l'urbanisation progressive des chemins ruraux périphériques et par la réalisation d'une opération de lotissement. L'étalement urbain se compose essentiellement des pavillons individuels.

L'essor des activités économiques du bassin houiller a entraîné la création de nouveaux équipements et le développement d'équipements existants au sein de la commune : renforcement du rôle de la gare ferroviaire, création de la Route Départementale, extension/transformation de l'usine SOLOTRAFER, ...

Les ensembles bâtis se répartissant autour de la gare et de l'usine SOLOTRAFER se sont développés jusqu'à se rejoindre constituant ainsi l'actuel « quartier gare » de la commune. Aujourd'hui, l'image du secteur gare semble ne pas être aboutie. Les transformations du cadre bâti sont lentes et sont pénalisées par un manque de cohérence entre les composantes urbaines. Ce quartier se compose d'un parc d'habitat neuf et vieillissant composé de pavillons cossus et modestes, d'immeubles collectifs à caractère ouvrier, de bâtiments et d'équipements industriels et ferroviaires. Le paysage urbain s'étend autour d'un axe routier fréquenté – route départementale. La Route Départementale traverse le quartier gare et présente la particularité de scinder les secteurs d'habitats et les secteurs d'activités économiques en deux parties distinctes (Nord-activités / Sud - habitations).

### Le parc de logement

En 2020, la commune compte 579 constructions dont 537 résidences principales (92.7% du parc), 0 résidences secondaires et logements occasionnels et 42 logements vacants (7.3%). Les 579 logements de la commune se répartissent en 404 maisons individuelles et en 173 appartements. Entre 2009 et 2020, 27 logements ont été créés en appartements et 2 pavillons ont été transformés en logements collectifs. Entre 2009 et 2014, le nombre de logement vacant a fortement progressé passant de 36 à 54 (représentant 9.5% du parc en 2014).

**LOG T2 - Catégories et types de logements**

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>552</b>	<b>100,0</b>	<b>569</b>	<b>100,0</b>	<b>579</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	516	93,5	513	90,2	537	92,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	0	0,0	2	0,4	0	0,0
Logements vacants	36	6,5	54	9,5	42	7,3
Maisons	406	73,6	407	71,5	404	69,8
Appartements	146	26,4	156	27,4	173	29,8

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.



○ **Époque et dynamisme des constructions (INSEE 2020)**

Le parc d'habitat (533 résidences principales) de la commune est relativement ancien. 50% des constructions datent d'avant 1970 soit 266 constructions. Les habitations datant de la période d'avant-guerre jusqu'à 1945 représentent 17.9% du parc soit 95 résidences construites.

Deux périodes ont marqué l'image de la commune par un développement important des constructions :

- De 1946 à 1970 : période de la reconstruction et du développement important des exploitations minières (171 résidences principales ont été construites pendant cette période de 24 ans soit environ 7 constructions par an en moyenne).
- De 1971 à 1990 : apogée des activités minières dans le Bassin Houiller (171 résidences principales supplémentaires ont été construites en 19 ans, soit environ 9 constructions par an en moyenne).

A partir des années 90, le rythme des constructions s'est considérablement ralenti (59 résidences principales sur 14 ans soit, en moyenne, 4 constructions par an de 1991 à 2005). Cette période coïncide avec la fermeture des puits de mine. Depuis 2006, le rythme de construction se stabilise à environ 3 constructions neuves par an.

**LOG T5 - Résidences principales en 2020 selon la période d'achèvement**

	Nombre	%
<b>Résidences principales construites avant 2018</b>	<b>533</b>	<b>100,0</b>
Avant 1919	50	9,4
De 1919 à 1945	45	8,5
De 1946 à 1970	171	32,1
De 1971 à 1990	171	32,2
De 1991 à 2005	59	11,1
De 2006 à 2017	36	6,8

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

La commune précise que le bilan des constructions sur la période 2015-2019 s'établit à :

- 2015 : construction d'un immeuble de 7 logements en centre village,
- 2016 : construction d'une maison individuelle,
- 2017 : construction d'une maison individuelle,
- 2018 : aucun permis n'a été déposé / aucune construction
- 2019 : construction d'une maison individuelle.

○ **Typologie des logements**

Les ensembles bâtis datant d'avant 1946 se composaient de 74 maisons (78%) et de 21 appartements (22%). Les maisons été occupées par les principales familles qui composent la commune dont l'activité principale était l'agriculture.



Certaines familles disposaient d'un foncier important et employaient de nombreux ouvriers agricoles qui occupaient les appartements. Ces constructions constituaient le cœur du village.

A partir de 1946 et jusqu'en 1990, la typologie des logements a changé proposant, sur la période, la construction supplémentaires de 249 maisons (74% du parc au total à la fin de l'année 1990) et de 91 appartements (26% du parc au total à la fin de l'année 1990).

Les appartements créés correspondent à la période de développement des activités minières et au développement de l'entreprise SOLOTRAFER (qui employaient à partir de 1946 en majeure partie une population d'immigrés italiens et polonais).

Le quartier Gare s'est considérablement développé et on constate que les principaux immeubles d'appartements se sont construits à proximité immédiate de la gare ferroviaire de BENING et à proximité de l'entreprise SOLOTRAFER (aujourd'hui FRAMAFER). De 1991 à 2011, le rythme de la construction s'est ralenti. 55 maisons (77,5%) et 16 appartements (22,5%) ont été construits en 20 ans.

Sur la période de 2006 à 2017, 18 maisons et 18 appartements ont été construits.

Les appartements neufs ont été créés lors d'opérations de rénovation d'anciens corps de fermes et lors d'opérations de constructions d'immeuble neuf proposant en moyenne 6 à 8 logements. Ces logements sont actuellement occupés par des familles monoparentales ou des personnes vivant seules de moins de 30 ans ou de plus de 70 ans.

**LOG G1 - Résidences principales en 2020 selon le type de logement et la période d'achèvement**

	Maison	Appartement
Avant 1919	36	14
De 1919 à 1945	38	7
De 1946 à 1970	121	50
De 1971 à 1990	128	41
De 1991 à 2005	45	14
De 2006 à 2017	18	18

Résidences principales construites avant 2018.  
Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

**Le parc des résidences principales**

- Les statuts d'occupation : part des propriétaires, locataires et personnes logées gratuitement - période d'emménagement.

En 2020, la population de la commune s'élève à 1145 habitants et occupent 579 logements. 820 habitants (68.4%) sont propriétaires de leur résidence principale. 296 habitants (28%) occupent des résidences principales en tant que locataires dont 45 habitants en logement HLM (5.5%) et 29 personnes sont logées gratuitement (3.6%).

683 habitants (environ 61.8% de la population) occupent les résidences principales depuis plus de 10 ans. 190 habitants y ont emménagé depuis plus de 5 ans (environ 14.3% de la population).



La part des ménages ayant emménagé depuis moins de 5 ans s'élève à environ 23.75% de la population (soit 272 habitants).

On constate que depuis les années 2000, la structure des ménages de la commune de Bening-Lès-Saint-Avold connaît une évolution relativement importante marquée par le départ de nombreux ménages qui occupaient depuis un certain temps les résidences principales et par l'arrivée d'une nouvelle population.

Ces mouvements n'impactent pas toutefois fortement l'évolution générale de la population de la commune qui continue à décroître légèrement due notamment au solde naturel (-0.2% / an observé sur la période 2014-2020 et un taux de mortalité plus important que le taux de natalité).

Il est précisé que le solde apparent des entrées sorties s'élève à 0% sur la période 2014-2020 – témoin de la tendance à la stabilisation du niveau de population.

○ **Le nombre de pièces des résidences principales en 2020**

81,2% des résidences principales constituant le parc de logements se composent de 4 à 5 pièces ou plus (436 résidences). 18,8% des résidences principales se composent de 2 à 3 pièces (101 résidences) et 0% des résidences se composent d'1 pièce.

**LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces**

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	516	100,0	513	100,0	537	100,0
1 pièce	1	0,2	1	0,2	0	0,0
2 pièces	27	5,2	14	2,7	29	5,5
3 pièces	64	12,4	74	14,4	72	13,3
4 pièces	118	22,9	124	24,2	119	22,2
5 pièces ou plus	306	59,3	300	58,5	317	59,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

○ **Taille des résidences principales en 2016**

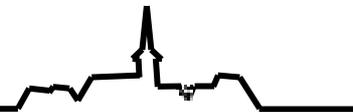
81% des résidences principales qui constituent le tissu urbain de la commune se caractérise par des surfaces de plancher relativement importantes :

- Plus de 120m<sup>2</sup> : 144 résidences (28%)
- De 100m<sup>2</sup> à 120m<sup>2</sup> : 134 résidences (26%)
- De 80m<sup>2</sup> à 100m<sup>2</sup> : 139 résidences (27%)

18% des résidences principales présentent des surfaces comprises entre 40m<sup>2</sup> à 80m<sup>2</sup>.

- De 40m<sup>2</sup> à 60m<sup>2</sup> : 47 résidences (9%)
- De 60m<sup>2</sup> à 80m<sup>2</sup> : 46 résidences (9%)

1% des résidences principales présentent des surfaces de moins de 30m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup> (3 résidences principales).



### ○ Niveau d'équipements des résidences principales en 2020

537 résidences principales (97.2% du parc) disposent d'une Salle de Bains. 390 résidences sont équipées d'un chauffage central individuel (72.7% du parc) et 19 résidences sont équipées d'un chauffage central collectif (3.6% du parc). 93 résidences principales dépendent d'un système de chauffage tout électrique (17.4% du parc).

495 ménages disposent d'au moins une voiture (dont 234 possèdent une voiture et 261 2 voitures ou plus). Au regard de ces données, on peut estimer un nombre s'élevant à plus de 700 véhicules personnels au sein de la commune. Ce nombre est à apprécier par rapport aux 488 résidences principales qui disposent d'au moins 1 place de stationnement. Potentiellement, environ 150 véhicules occuperaient, de manière ponctuelle ou permanente, l'espace public.

### ■ *Les enjeux de préservation, de développement et de rénovation de l'habitat fixés sur le territoire du SCoT du Val de Rosselle et sur le territoire communal*

Le SCoT du Val de Rosselle s'est fixé comme ambition démographique d'atteindre 184 000 habitants d'ici 20 ans, ce qui correspond à une croissance démographique de +2 % par rapport à 2018. Aussi, la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach (dont Béning-Lès-Saint-Avold fait partie), est couverte par un Plan Local de l'Habitat (PLH).

#### ➤ **Production de logements**

Le SCoT envisage de maintenir le rythme de production de logements initié entre 2010 et 2020 et ainsi produire 7120 logements (500 logements / an) entre 2020 et 2040 sur son territoire. Cette production annuelle de 500 logements se décline en 384 logements neufs auquel s'ajoute 116 logements vacants (23 %) à remettre sur le marché.

Plus particulièrement, la polarité « Villages » et ses 59 communes (dont fait partie Béning-Lès-Saint-Avold) représentent 38 % de cette production, soit un objectif de 2760 logements neufs à produire en 20 ans (138 logements par an), auquel s'ajoute la remise sur le marché des logements vacants.

#### ➤ **Densification du tissu urbain**

Dans le SCoT approuvé, la limitation de l'étalement urbain passe par la requalification et la densification des centres urbains. Le renforcement de la qualité urbaine devra être conjugué avec la diversification des fonctions, l'offre d'emploi et de services aux différentes catégories de la population.

Ainsi, en fonction des polarités, une partie des nouveaux logements doit être produit en densification dans le tissu urbain et ce, afin de limiter la consommation foncière. Dans les villages, 30 % des logements produits devront l'être au sein du tissu urbain.

#### ➤ **Réhabilitation et diversification du logement**

Pour répondre aux besoins de la population, le SCoT approuvé préconise davantage la modernisation et diversification du parc de logements plutôt que son accroissement. Pour cela, le SCoT prescrit :

- de promouvoir une politique de reconquête des logements vacants par la remise sur le marché de 2320 logements (soit 116 logements par an) sur l'ensemble de son territoire et de ses polarités : la vacance observée sur le territoire de la commune de Béning-Lès-Saint-Avold est de 7.3 % (donnée INSEE 2021) ;
- de renforcement du taux de logements aidés ;



- de réinvestir le tissu urbain (afin de limiter la consommation foncière) en produisant de nouveaux logements par densification dans le tissu urbain (urbanisation des « dents creuses », renouvellement du parc, restructuration de l'ancien, reconquête de la vacance, friches, requalification des quartiers ANRU...). Pour rappel, à Béning-Lès-Saint-Avold faisant partie des communes de la polarité « villages » la part de programmation de logements neufs dans le tissu urbain devra être de 30 %.
- de résorber les habitats indignes en améliorant les conditions de confort et en favorisant la réhabilitation dans le parc ancien par l'utilisation de programmes et d'outils spécifiques pour agir en faveur des économies d'énergies. Ces dispositifs peuvent également être utilisés pour reconquérir les logements vacants ;
- de répondre aux besoins en logements des populations spécifiques (seniors, jeunes, personnes handicapées, gens du voyage) ;
- de réduire la consommation foncière pour la construction de nouveaux logements en extension (sauf dans les friches).

Pour cela, le SCoT du Val de Rosselle définit une densité nette (hors voiries et espaces communs estimés à 20 %) moyenne minimale à l'échelle de l'ensemble des zones d'extension de l'urbanisation. Pour les 59 communes de la polarité « Villages », cette densité est fixée à 16 logements par hectare au minimum.

Enfin, le SCoT du Val de Rosselle recommande de diversifier le parc de logement dans les différentes formes d'habitat. Ainsi, les communes de la polarité « Villages » devront contenir 10 % de logements collectifs et/ou individuels groupés (au minimum) et 90 % de logements individuels (au maximum).

### **La demande potentielle de logements**

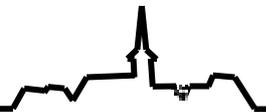
Le parc de logements de la commune n'a cessé de croître ces 30 dernières années mais de façon relativement modérée (environ +100 résidences principales sur 30 ans soit environ 3.3 constructions/an en moyenne) par rapport à la période du plein essor industriel de la Vallée (1960-1990 où le niveau de construction était d'environ 11.3 construction/an).

La structure du village et son évolution démographique ont continué de progresser au gré des opportunités foncières. Aujourd'hui, ce sont principalement de grands logements qui sont disponibles sur la Commune, alors que l'analyse démographique montre un profil communal de petits ménages (2.13 occupants / résidence principale en 2020). Une diversification de la taille des logements semble nécessaire pour répondre à tous les profils de population désireux s'installer sur la commune.

Le diagnostic met également en évidence un taux moyen de logements vacants sur 40 ans d'environ 7.3 % :

- Environ 7.2% du parc en 1982 soit 38 logements,
- Environ 8.2% du parc en 1999 soit 41 logements,
- Environ 6.5% du parc en 2009 soit 36 logements,
- Environ 7.3% du parc en 2020 soit 42 logements.

Cette évolution témoigne d'une nécessaire adaptabilité des logements existants aux besoins des ménages et de leur parcours résidentiel. Ce taux peut paraître élevé mais il met aussi en évidence le dynamisme du marché immobilier de la Commune et qu'un noyau de logements est inscrit durablement dans le comptage. La première cause de vacance durable est le besoin en travaux, la remise sur le marché des logements passe notamment par leur rénovation et l'amélioration de leur performance énergétique.



La tendance à la stabilisation de la population, à laquelle il faut veiller à ne pas négliger le vieillissement de la population, peut entraîner une libération importante de logements au sein du parc et augmenter les besoins de renouvellement du parc existant.

La création de logements neufs doit être en équilibre avec le renouvellement des logements vacants afin de pouvoir stabiliser le nombre d'habitants vivant sur la Commune.

- **Une nécessaire adaptation des logements**

Les évolutions de population vont nécessairement impacter le parc de logements. Outre le nombre de logements à construire ou à remobiliser pour accueillir des ménages toujours plus nombreux se pose la question de l'adéquation des logements à leurs occupants. L'adaptation du parc de logements à ces évolutions devra prendre en compte les nouvelles structures des ménages et notamment le vieillissement de la population.

Les besoins d'une personne seule de plus de 70 ans ne sont pas les mêmes que ceux d'un couple de trentenaires avec deux enfants. Concernant le vieillissement, les enjeux sont notamment l'adaptation progressive du logement à la perte d'autonomie de ses occupants. Les gains d'espérance de vie se traduisent pour l'instant en années supplémentaires vécues sans forcément une augmentation en corollaire de l'incapacité.

Avec la perte d'autonomie, la mobilité résidentielle des plus de 70 ans répond souvent à un souhait de se rapprocher du centre-ville, permettant un meilleur accès aux équipements de santé, aux commerces et aux services tels que les aides ménagères. En particulier, le mode de vie périurbain est peu adapté aux personnes qui se déplacent à pied ou en transport collectif. Cette problématique est encore plus forte dans les espaces à dominante rurale.

En Lorraine, les couples, avec ou sans enfant, représenteraient moins de la moitié des ménages en 2030. Si la taille et le confort des logements augmentent tendanciellement, la relative raréfaction de ces familles devrait conduire à modifier l'offre des logements dans les nouveaux programmes de construction.



LEGENDE	
<span style="color: red;">■</span>	Avant 1950
<span style="color: orange;">■</span>	1950 à 1980
<span style="color: yellow;">■</span>	1980 à 2000
<span style="color: green;">■</span>	2000 à nos jours

Source : <https://Remonterletemps.ign.fr>





LEGENDE	
<span style="color: green;">■</span>	HABITAT à dominante pavillonnaire - 1 logement - 1 ménage
<span style="color: orange;">■</span>	HABITAT type pavillonnaire et petit collectif - 2 logements - 2 ménages
<span style="color: red;">■</span>	HABITAT type immeuble collectif - 3 logements ou plus - 3 ménages ou plus

Source : Inventaire terrain Bureau d'études





LEGENDE	
	Rdc
	R+1
	R+2
	R+3
	R+6

Source : Inventaire terrain Bureau d'études





### 10.1.4 - Les habitants

#### 1. L'évolution de la population communale

A la lecture du tableau ci-dessous, on peut constater que l'évolution de la population de Bening-Lès-Saint-Avold est marquée par les grandes périodes de l'Histoire de France et de celle du Département de la Moselle (créé en 1790).

De 1793 à 1836, la population essentiellement paysanne a connu des variations importantes (périodes de famine, périodes de guerre : 1814-1818). En 1818, le charbon a été découvert aux alentours de Forbach. De 1836 à 1900, le nombre d'habitants a été relativement stable (300 habitants en moyenne). Cette période a également été marquée par la guerre franco-allemande de 1870.

Avec le développement de l'industrie du charbon, la commune de Bening-Lès-Saint-Avold connaît une augmentation de sa population. De 1900 à 1936, la commune double sa population et passe de 342 habitants à 684 habitants.

La croissance de la population de Bening-Lès-Saint-Avold connaît un ralentissement significatif lors de la seconde guerre mondiale (morts, déportés, exodes ...). La période de la reconstruction et le plein essor de l'activité minière participe à une augmentation marquant le paysage de la commune. La population passe de 830 habitants en 1954 à 1368 habitants en 1982. Le quartier gare se développe.

A partir des années 1990 (fermeture progressive des mines) jusqu'à nos jours, la population communale décroît passant de 1256 habitants en 1990 à 1093 en 2018 et à 1145 habitants en 2020 et 1136 habitants en 2021.

1793	1800	1806	1821	1836	1841	1861	1868	1871
240	151	276	632	344	350	314	354	364
1875	1880	1885	1890	1895	1900	1905	1910	1921
359	324	304	282	308	342	430	513	557
1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982
645	628	684	642	830	1 257	1 203	1 328	1 368
1990	1999	2004	2006	2009	2014	2019	2020	-
1 256	1 231	1 230	1 222	1 233	1 155	1 152	1 145	-

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.  
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999<sup>20</sup> puis Insee à partir de 2006<sup>21</sup>.)

La commune précise les données suivantes du comptage de la population communale :

- 2016 : 1211 habitants
- 2017 : 1179 habitants
- 2018 : 1171 habitants
- 2019 : 1160 habitants
- 2020 : 1165 habitants
- 2021 : 1136 habitants

D'après ces données, on observe, depuis 5 ans environ, une tendance à la stagnation du niveau de population à environ 1150 habitants (solde naturel présetant un taux de 0% sur la période 2014-2020). Cette tendance semble se poursuivre pour les prochaines années si les mêmes objectifs de développement sont poursuivis par la commune.



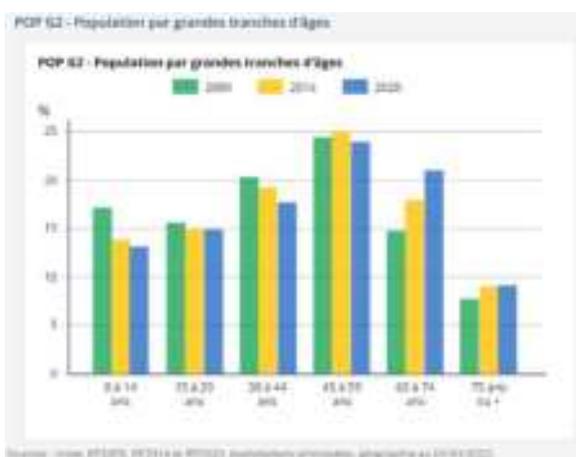
### La structure par âge de la population

La population de la commune tend à vieillir (vieillessement de la génération du « Baby-boom » issue de la fin de la Seconde Guerre mondiale de 1945 à 1975). Les *baby-boomers* qui partent aujourd’hui massivement à la retraite créent un nouvel effet socio-économique (marquant l’ensemble de la France) : le « Papy-boom ».

Ce vieillissement de la population se lit sur le graphique de la population par grandes tranches d’âges entre 2009 et 2020 figurants ci-dessous :

- La population des tranches d’âge de 0 à 44 ans diminue.
- La population des tranches d’âge de 45 à 75 ans augmentent fortement.
- La population des tranches d’âge des 75ans et plus représentent progressent.

Il est à noter que la tranche d’âge 60-75 ans et plus représente environ 350 personnes.



	2009	2014	2020
0 à 14 ans	17,1	13,5	13,2
15 à 29 ans	15,6	14,9	14,9
30 à 44 ans	20,3	19,3	17,7
45 à 59 ans	24,4	25,0	24,0
60 à 74 ans	14,8	17,9	21,0
75 ans ou +	7,8	9,0	9,2

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	560	100,0	585	100,0
0 à 14 ans	81	14,5	70	12,0
15 à 29 ans	74	13,2	97	16,6
30 à 44 ans	109	19,3	95	16,0
45 à 59 ans	135	24,0	140	24,1
60 à 74 ans	119	21,3	121	20,8
75 à 89 ans	40	7,2	62	10,5
90 ans ou plus	2	0,4	1	0,2
0 à 19 ans	112	20,0	113	19,3
20 à 64 ans	332	59,3	344	58,9
65 ans ou plus	115	20,8	128	21,8

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

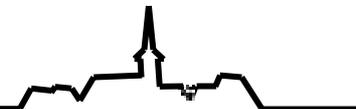
En 2020, la population de la commune comptait 560 hommes pour 585 femmes. Les tranches d’âges de 0 à 74 ans présentent une population relativement équilibrée (50% d’hommes – 50% de femmes).

A partir de 75 ans jusqu’à 90 ans ou plus, le nombre de femmes est plus important (10,5% contre 7,2% d’hommes).

Il est à rappeler que l’espérance de vie, en France, atteint 79,5 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes et qu’au cours des 60 dernières années, les hommes et les femmes ont gagné 14 ans d’espérance de vie en moyenne.

On constate une inversion de l’évolution démographique à partir de 1982, le taux de variation annuelle de la population devient négatif (passant de + 1,4% entre 1968 à 1975 à – 1,1% de 1982 à 1990). Depuis les années 90, le taux de variation annuel reste négatif.

La diminution de la population s’explique d’une part, par la fin des activités minières (nécessité de trouver un emploi ailleurs) et d’autre part, dans la durée, par le solde naturel qui présente toutefois un taux relativement nul.



**POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968**

	1968 à 1975	1975 à 1992	1992 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,4	0,4	-1,1	-0,2	0,0	-1,3
taux du solde naturel en %	-0,9	-0,8	0,1	0,1	0,1	-0,2
taux du solde migratoire des entrées arrivés en %	0,5	-0,7	-1,8	-0,3	-0,1	0,0
Taux de natalité (%)	17,1	16,0	13,6	11,3	8,4	7,5
Taux de mortalité (%)	8,1	7,4	8,6	8,1	7,2	9,4

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.  
Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales - État civil.

**Les ménages**

En 2020, la commune comptait 537 ménages (dont 368 familles). Les couples sans enfants représentent 50.5% des ménages de la commune. Les couples avec enfants ne représentent que 37.2% des ménages de la commune. Les familles monoparentales représentent 12.2% des ménages.

En 2020, sur un total de 368 familles, 225 familles sont sans enfant (soit 61.1%), 74 familles ont un enfant (20.1%) et 68 familles ont deux enfants ou plus (18.5%). Aucune famille composée de plus de 4 enfants n'est recensée sur la commune.

En 2014, les ménages de la commune se composent de 2,3 personnes en moyenne. On constate que ce nombre diminue depuis 1968 (3,2 personnes). Entre 2009 à 2020, le nombre de personnes de 15 ans ou plus vivant seules ne cessent d'augmenter. Cette augmentation se lit sur toutes les tranches d'âge sauf celle des 55 à 64 ans (génération précédente).

En 2020, le nombre moyen d'occupants par résidence principale s'élève à 2.13.

**FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968**

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	3,23	3,22	2,81	2,80	2,59	2,39	2,25	2,13

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM  
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.  
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales.



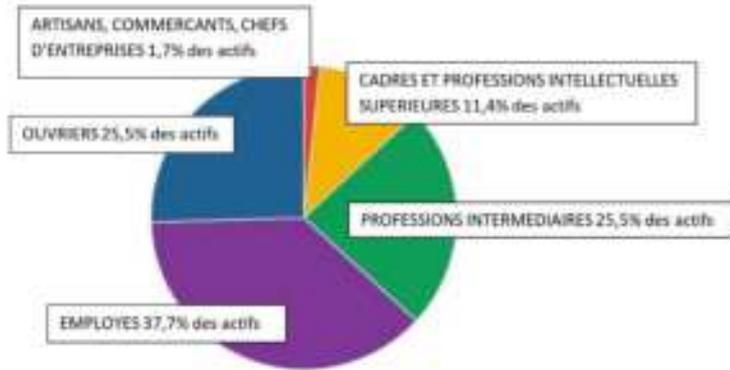
	2009	2014	2020
15 à 19 ans	0,0	1,3	1,4
20 à 24 ans	3,9	10,6	13,8
25 à 29 ans	10,7	11,0	13,9
40 à 54 ans	9,6	10,9	13,9
55 à 64 ans	15,1	9,8	18,7
65 à 79 ans	23,3	26,4	21,9
80 ans ou plus	41,3	38,1	49,5



### Les caractéristiques sociales de la population

En 2014, Les employés et les professions intermédiaires représentaient 63,2% de la population active de la commune. Les ouvriers représentaient 25,5% de la population active, les cadres et professions intellectuelles supérieures 11,4% des actifs et les artisans, commerçants, chefs d'entreprises 1,7% des actifs.

Données 2014	Actifs de 15 à 64 ans	% des actifs de 15 à 64 ans
Agriculteurs exploitants	0	0,0 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10	1,7 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	69	11,4 %
Professions intermédiaires	144	23,8 %
Employés	228	37,7 %
Ouvriers	154	25,5 %



#### Définition profession intermédiaire (INSEE)

L'appellation "professions intermédiaires" est une création de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Deux tiers des membres du groupe occupe effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés.

Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social ; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

En 2020, les actifs constituent 71.5% de la population des 15 à 64 ans dont 62.7% ayant un emploi et 8.9% de chômeurs. Les inactifs représentent 28.5% de la population des 15 à 64 ans dont 10.1% d'élèves-étudiants et stagiaires, 11.8% de retraités et 6.6% d'autres inactifs.

	2009	2014	2020
Ensemble	817	773	750
Actifs en %	68,3	70,6	71,5
Actifs ayant un emploi en %	60,2	58,6	62,7
Chômeurs en %	8,1	12,0	8,9
Inactifs en %	31,7	29,4	28,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	7,7	9,3	10,1
Retraités ou préretraités en %	11,0	11,5	11,8
Autres inactifs en %	13,0	8,5	6,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

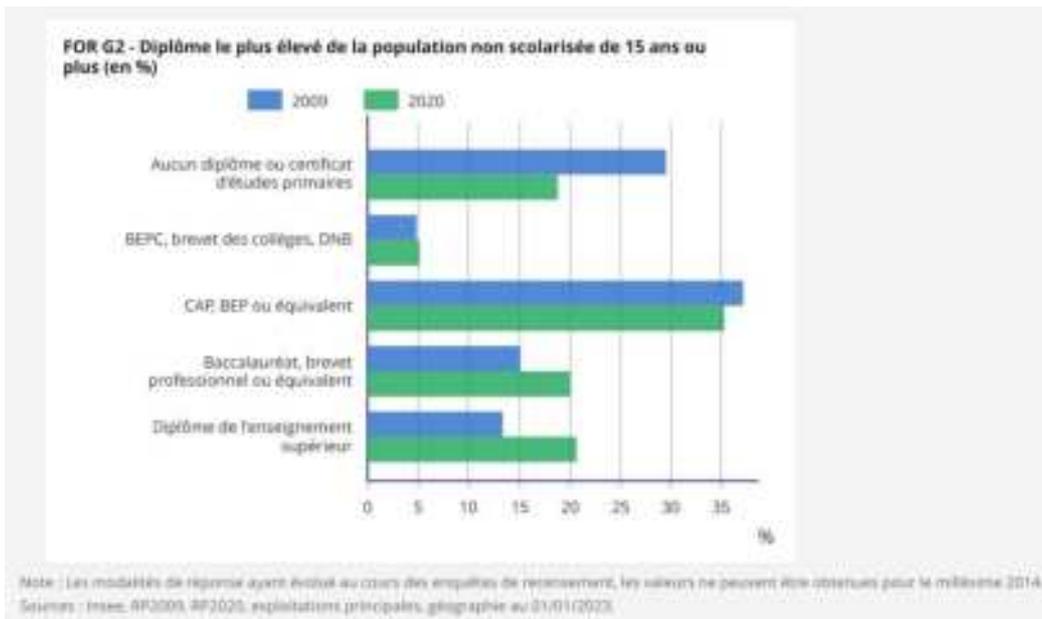
Le revenu fiscal moyen annuel par foyer sur la commune s'élève à 22 340 € (données établies sur 475 ménages fiscaux).



**Le taux de scolarisation et le niveau d'études**

On constate un taux de scolarisation proche de 100% pour la tranche d'âge des 6 à 15 ans. Le taux de scolarisation des 15 à 17 ans reste élevé avec 97.6% de la population. Ce taux baisse fortement pour les 18 à 24 ans avec seulement 48.5% de la population scolarisée. Ce taux diminue encore pour les 25 à 30 ans ou plus avec 2.2% de la population scolarisée.

18.8% de la population communale non scolarisée ne dispose d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB. 20.6% de la population non scolarisée dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur.



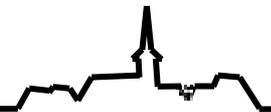
**Les enjeux liés à l'évolution de la population locale**

**Un besoin potentiel de logements plus important que la croissance démographique**

Dans les années à venir, en plus du nécessaire renouvellement du parc, le desserrement des ménages va induire un besoin potentiel de logements plus fort que la croissance démographique.

A Béning-Lès-Saint-Avold, comme en Lorraine et comme dans le reste de la France, les personnes seules et les familles monoparentales représentent une part de plus en plus importante de la population. Un ménage lorrain sur trois est composé d'une personne seule contre un sur quatre il y a vingt ans. Cette évolution résulte à la fois de mises en couple plus tardives, de séparations plus fréquentes, mais surtout du phénomène de vieillissement de la population. On vit désormais plus longtemps et plus souvent seul. Les personnes âgées sont en effet plus nombreuses et demeurent le plus souvent isolées après le décès du conjoint. De même, le nombre de familles monoparentales progresse.

Ces phénomènes pèsent sur la taille moyenne des ménages, en diminution constante. Historiquement, les familles étaient de grande taille. Cela s'expliquait en partie par la forte proportion de familles ouvrières en Moselle Est et en Lorraine, qui se caractérisaient par un nombre plus élevé d'enfants.



Le desserrement des ménages plus rapide en Lorraine est dû notamment à un vieillissement de la population un peu plus accéléré que dans le reste du pays. Ce vieillissement s'explique notamment par un déficit migratoire persistant qui touche particulièrement la tranche d'âge des 25-40 ans. Si le territoire attire les étudiants, ceux-ci s'en éloignent après leurs études pour trouver du travail. Dans un cycle de vie classique, les familles s'agrandissent après l'insertion sur le marché du travail, qui sécurise et stabilise le couple. Ce sont donc bien les difficultés économiques de la Région qui pèsent sur sa démographie. De plus, la tranche d'âge des 25-40 ans correspond aux âges les plus féconds. Le territoire profite ainsi d'autant moins de la légère embellie de la natalité observée en France depuis les années 2000.

Si les tendances sociodémographiques récentes devaient se poursuivre, du fait des raisons précédemment évoquées, le nombre de ménages augmenterait de 10.0 % en moyenne entre 2011 et 2030 en Lorraine.

Un scénario plus pessimiste, reposant sur des hypothèses défavorables en termes de fécondité et de mortalité, a été envisagé. Dans ce cas, la population de la Lorraine pourrait alors diminuer. Cela représenterait une diminution de 2.2 % de la population. Mais, même dans ce scénario difficile, le nombre de ménages continuerait d'augmenter de 7.2 %.

Quel que soit le scénario envisagé, la taille moyenne des ménages diminuerait pour avoisiner 2.1 personnes en 2030.

### **De plus en plus de personnes seules**

L'évolution du nombre de ménages repose sur trois composantes. En premier, le phénomène de desserrement des ménages contribue à son augmentation toutes choses égales par ailleurs. Deuxièmement, la structure par âge de la population évolue.

La déformation vers le haut de la pyramide des âges (vieillesse de la population) fait qu'à population constante le nombre de ménages s'accroît puisque les personnes âgées sont souvent seules. Enfin, la croissance démographique impacte directement à la hausse le nombre de ménages. Dans le scénario central, à l'horizon 2030, le desserrement des ménages compte pour environ un tiers de l'augmentation du nombre de ménages projetée sur la période. Les composantes démographiques, vieillissement de la population et croissance démographique, contribuent respectivement pour moitié et un cinquième de cette évolution.

Dans les zones démographiquement déficitaires telles que le SCoT du Val de Rosselle, l'évolution de la population atténuerait l'augmentation du nombre de ménages. Mais l'effet du vieillissement de la population compenserait tout de même ce frein. Il en résulterait au final une croissance du nombre de ménages. Ainsi, avec un prolongement des tendances récentes, le SCoT du Val de Rosselle pourrait perdre 8.2 % de ses habitants à l'horizon 2030-2040 et voir le nombre de ses ménages augmenter de 2.9 %.

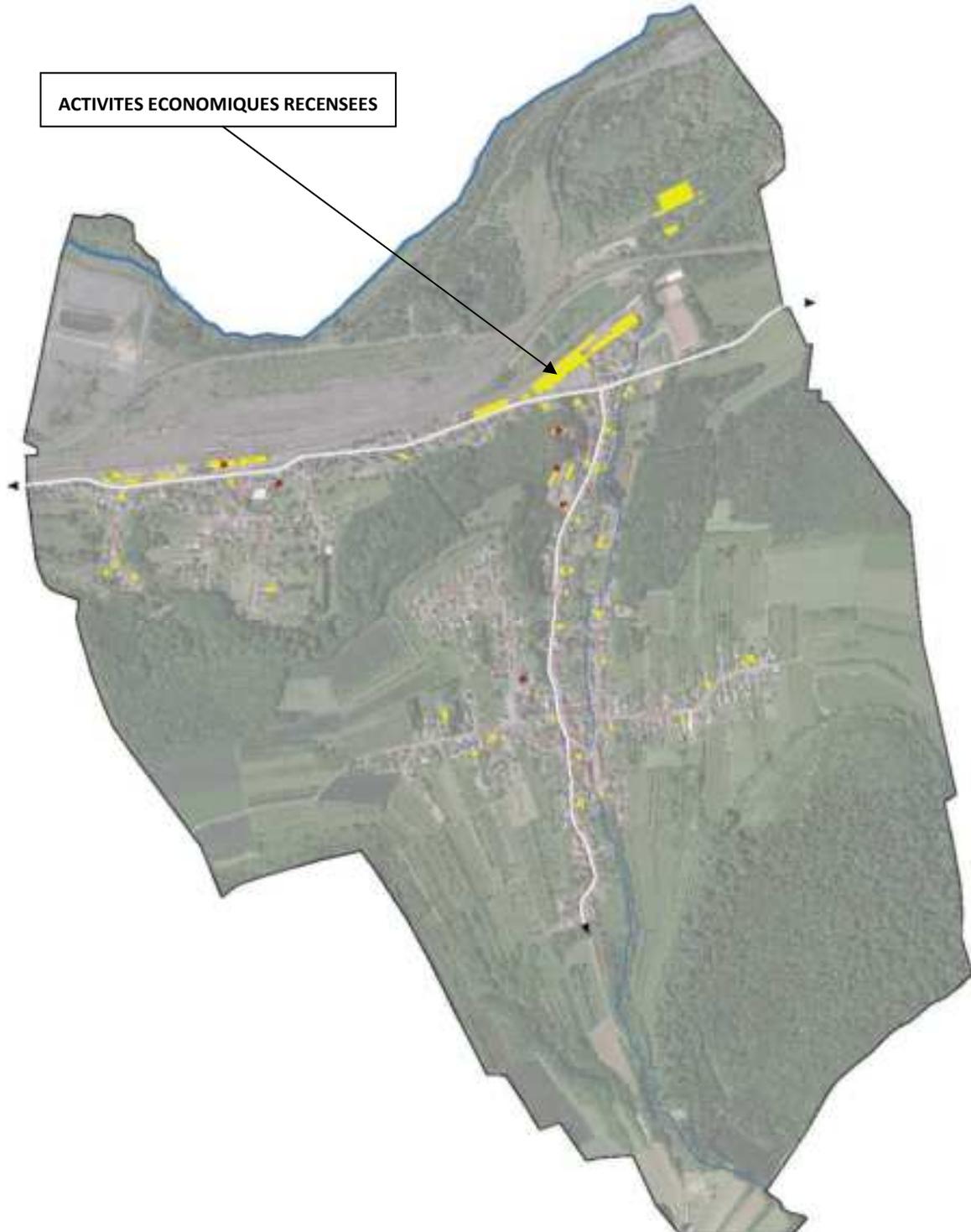
Aujourd'hui, les choix résidentiels conduisent en effet les couples et les familles avec enfant à s'installer en périphérie des grandes agglomérations dans un cadre de vie plus attractif tout en restant proche de l'emploi. À l'inverse, la population jeune, souvent composée de ménages d'une seule personne, demeurerait dans les grandes villes. Le vieillissement de la population tendrait à augmenter la part des personnes seules dans tout le territoire du Val de Rosselle.



### 10.1.5 - Le contexte économique

#### Le tissu économique

Le nombre d'établissements actifs par secteur d'activités présents sur le territoire communal au 31 décembre 2015 se porte à 54 entreprises.



48 entreprises, soit 89% des entreprises, sont de petites entreprises de 0 à 9 employés. La commune compte toutefois deux grandes entreprises sur son territoire :

- SNCF RESEAU – RFF (de 50 à 99 employés)
- FRAMAFER (de 100 à 249 employés)



Les établissements publics (petites structures locales de 10 à 19 employés au total) se composent de :

- La Mairie ;
- L'école maternelle ;
- L'école primaire.

Pourcentage d'établissement selon la catégorie d'activités :

- Agriculture : 1,9%
- Industrie : 9,3%
- Construction : 18,5%
- Commerces, transports et services divers : 59,3% (dont 14,8% commerce et réparation automobile)
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale : 11,1%

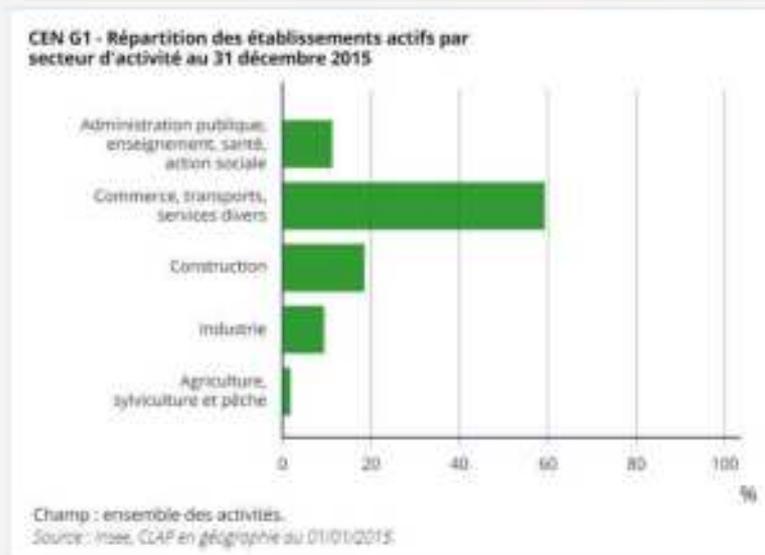
**DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2015**

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>41</b>	<b>100,0</b>
Industrie	5	12,2
Construction	11	26,8
Commerce, transport, hébergement et restauration	7	17,1
Services aux entreprises	12	29,3
Services aux particuliers	6	14,6

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2016.

**CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015**

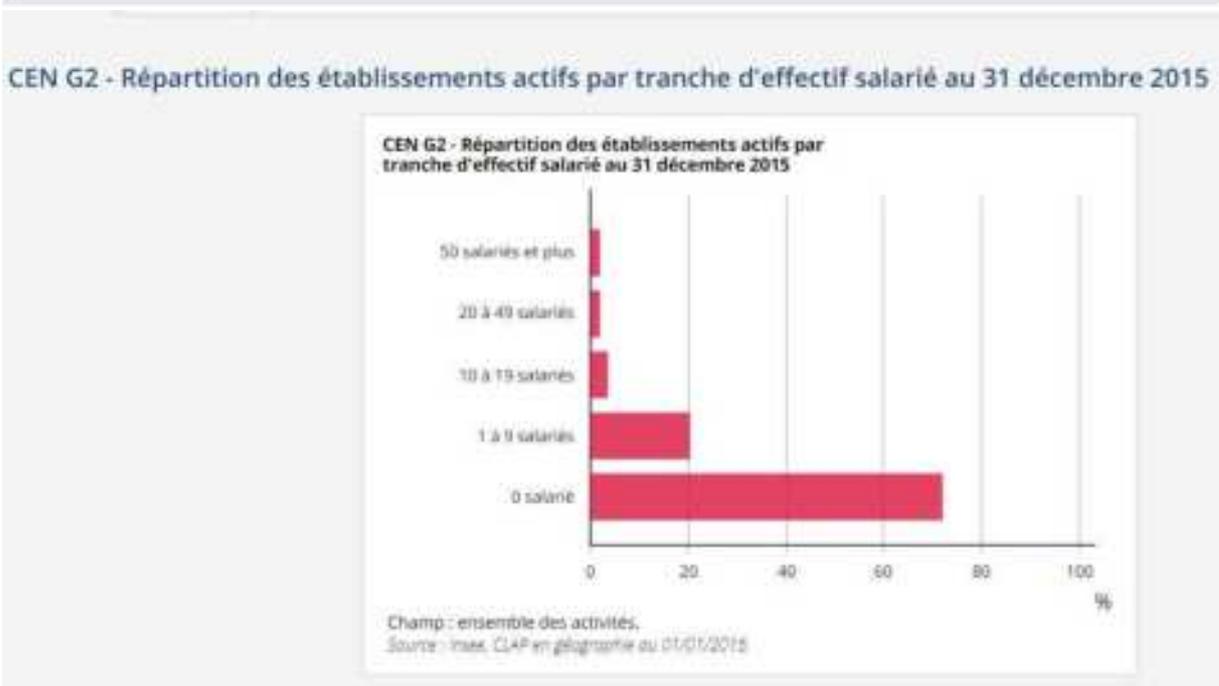




**CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015**

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	54	100,0	39	11	2	1	1
Agriculture, sylviculture et pêche	1	1,9	1	0	0	0	0
Industrie	5	9,3	3	1	0	0	1
Construction	10	18,5	8	2	0	0	0
Commerce, transports, services divers	32	59,3	25	5	1	1	0
Interc. commerce et réparation automobile	8	14,8	6	2	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	6	11,1	2	3	1	0	0

Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAF en géographie au 01/01/2015.



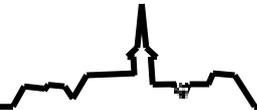
**La population active et l'emploi**

Selon les données INSEE 2020, le nombre d'actifs sur la commune s'élève à 537 personnes (493 actifs en 2009). Sur les 470 actifs de plus de 15 ans ayant un emploi dans la zone, 430 sont salariés. Cela représente 90.4% de la population active dont 46.2% des emplois salariés sont occupés par des femmes.

En 2020, 53 des emplois sont pourvus par des habitants sur la commune soit 11% de l'emploi total. 424 emplois soit 89% sont des emplois pourvus dans une autre commune que celle de résidence.

En 2020, le taux d'activité des 15 à 64 ans se porte à 54.7% et le taux de chômage des 15 à 64 ans s'élève à 12.4% (67 personnes sont concernées). En 2009, le taux de chômage s'élevait à 11,6% de la population active. En 2014, le taux de chômage des hommes est de 15.5% et le taux de chômage des femmes s'élevait à 18.5%.

Selon les données INSEE 2014, la part des emplois de la population active de la commune se décompose de la manière suivante :



- 37,7% d'employés
- 25,5% d'ouvriers
- 23,8% de professions intermédiaires
- 11,4% de cadres et professions intellectuelles supérieures
- 1,7% de commerçants, artisans et chefs d'entreprise
- 0% d'agriculteurs et exploitants

#### **Définition profession intermédiaire**

L'appellation de **profession intermédiaire** est une création de la nouvelle nomenclature des [professions et catégories socioprofessionnelles en France](#).

Deux tiers des membres du groupe occupent effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés, tels les contremaîtres et [agents de maîtrise](#). Les autres professions sont intermédiaires dans un sens plus figuré : elles travaillent dans l'enseignement (instituteur), la santé (infirmière) et le social (assistante sociale). Plus de la moitié des membres du groupe ont désormais au moins le baccalauréat. Leur féminisation est très variable, et reste en particulier très limitée dans les professions techniques.

Les données INSEE 2020 indiquent que le nombre de ménages fiscaux s'élève à 475 (1034 personnes) et la médiane des revenus disponible par unité de consommation par an s'élève à 22 340 Euros.

### **L'emploi local**

Les données communales 2020 précisent le nombre de 43 entreprises présentes sur le territoire communal.

Les disparitions d'entreprises, par rapport aux années précédentes, sont liées à des déménagements (personne n'habitant plus la commune) et à un décès notamment.

- **Les entreprises présentes sur le territoire communal de BENING-LES-SAINT-AVOLD**

#### **ALBERT FREDERIC**

La compagnie ALBERT FREDERIC, est implantée au 19 RUE DES FLEURS

Cette TPE est une société anonyme par actions simplifiées fondée en 2013 ayant comme SIRET le numéro 792055402 00012, recensée sous le Naf :

► Travaux de revêtement des sols et des murs.

#### **Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **CA 2015**

Moins de 500 000 EUR

#### **SOC FRANCAISE CONST MATERIEL FERROVIAIRE, FRAMAFER**

La société SOC FRANCAISE CONST MATERIEL FERROVIAIRE (FRAMAFER), est implantée au 77 RUE DE LA GARE

Cette PME est une société anonyme à directoire fondée en 1967 ayant comme SIRET le numéro 656780541 00016, recensée sous le Naf :

► Réparation et maintenance d'autres équipements de transport.

Sa principale activité est :

Construction de matériel ferroviaire spécifique à l'entretien et la construction de voies ferrées.

La société SOC FRANCAISE CONST MATERIEL FERROVIAIRE est dirigée par Gérard Linz et Crovoisier (Président du Directoire, Resp. Adm et Financier)

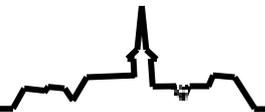
#### **Entreprise**

De 100 à 249 Employés – 154 personnes (2020)

#### **CA 2016**

De 50 à 100 millions EUR

FRAMAFER est le 1<sup>er</sup> constructeur français d'engins de pose, renouvellement, entretien et contrôle de la voie ferrée. Implantée à BENING-LES-SAINT-AVOLD depuis 1960.



Les engins construits par la société sont utilisés sur tous les grands chantiers ferroviaires français, notamment pour l'entretien des lignes à grande vitesse. FRAMAFAER exporte également vers les pays francophones d'Europe et d'Afrique.

**MONSIEUR LUDOVIC CARVALHO**

L'entreprise MONSIEUR LUDOVIC CARVALHO, est implantée au 104 RUE DE LA GARE

Cet artisan fondé en 2006 (SIRET : 490870326 00033), est recensé sous le Naf :

- ▶ Travaux de revêtement des sols et des murs.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MONSIEUR ALEXANDRE CROSTA**

L'entreprise SAS Alexandre K Autos, est localisée au 17 RUE DE LA FORET

Cet artisan fondé en 2005 sous l'enregistrement 484605225 00016, est recensé sous le Naf :

- ▶ Entretien et réparation de véhicules automobiles légers.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**COMMUNE DE BENING LES SAINT AVOLD (MAIRIE)**

L'établissement COMMUNE DE BENING LES SAINT AVOLD, est installé RUE PRINCIPALE

Cette PME est une collectivité territoriale fondée en 1980 (SIRET : 215700618 00014), recensée sous le Naf :

- ▶ Administration publique générale.

Sa principale activité est :

- ▶ Administrations publiques

**Entreprise**

De 10 à 19 Employés

**MONSIEUR REMY GRZELCZYK**

L'entreprise MONSIEUR REMY GRZELCZYK, est localisée au 16 RUE DE LA FORET

Cet artisan fondé en 1990 ayant comme SIRET le numéro 379755226 00022, est recensé sous le Naf :

- ▶ Fabrication d'instruments de musique.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MONSIEUR PATRICK BUSCA**

MONSIEUR PATRICK BUSCA, est installé au 29 RUE BEAUVALLON

Cette société est une profession libérale fondée en 2013 sous le numéro 790854616 00014, recensée sous le Naf :

- ▶ Programmation informatique.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MONSIEUR ALOYSE HANDLER**

L'entreprise MONSIEUR ALOYSE HANDLER, est localisée au 18 RUE DES FLEURS

Cette société fondée en 2006 ayant comme SIRET le numéro 489934919 00015, est recensée sous le Naf :

- ▶ Elevage de vaches laitières.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MADAME GISELE SIMONIN**

L'entreprise MADAME GISELE SIMONIN, est installée au 35 RUE DU CHATEAU D'EAU

Ce commerçant fondé en 1987 sous l'enregistrement 344471164 00014, est recensé sous le Naf :

- ▶ Vente à domicile.



**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR MANUEL ANTONIO DE MOURA**

L'entreprise MONSIEUR MANUEL ANTONIO DE MOURA, est installée au 4 RUE DE L'ÉGLISE

Cet artisan fondé en 2008 sous l'enregistrement 507585768 00017, est recensé sous le Naf :

► Travaux de plâtrerie.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **NEOLABO DESIGN DENTAIRE**

La société NEOLABO DESIGN DENTAIRE, est implantée au 9 RUE PRINCIPALE

Cette société est une société à responsabilité limitée (SARL) fondée en 2008 sous l'enregistrement 504835562 00035, recensée sous le Naf :

► Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

**CA 2014**  
Moins de 500 000 EUR

#### **MADAME SABINE PETITDEMANGE**

L'entreprise MADAME SABINE PETITDEMANGE, est implantée au 39 RUE PRINCIPALE

Cet artisan-commerçant fondé en 2014 ayant comme SIRET le numéro 800486441 00010, est recensé sous le Naf :

► Coiffure.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR ORHAN KARA**

L'entreprise MONSIEUR ORHAN KARA, est installée au 19 RUE DU CHATEAU D'EAU

Cet artisan fondé en 2003 (SIRET : 448468330 00023), est recensé sous le Naf :

► Travaux d'installation électrique dans tous locaux.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **MADAME JUSTINE HESTROFFER**

L'entreprise MADAME JUSTINE HESTROFFER, est installée au 11 A RUE BASSE

Cet artisan fondé en 2010 sous l'enregistrement 528339450 00025, est recensé sous le Naf :

► Fabrication de vêtements de dessus et manucure.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **SMB SECRETARIAT MEDICAL**

La compagnie SMB SECRETARIAT MEDICAL, est localisée au 1 RUE DE LA FORET

Cette société est une société anonyme par actions simplifiées fondée en 2015 sous l'enregistrement 811702422 00015, recensée sous le Naf :

► Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

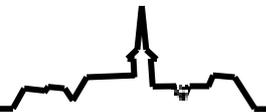
#### **MADAME SYLVIE GABRIELLE TRAGUS**

L'entreprise MADAME SYLVIE GABRIELLE TRAGUS, est installée au 18 RUE PRINCIPALE

Ce commerçant fondé en 2015 (SIRET : 813363249 00018), est recensé sous le Naf :

► Vente à domicile.

**Entreprise**



De 0 à 9 Employés

#### **LE SECRET DE BEAUTE**

L'entreprise LE SECRET DE BEAUTE, est installée au 4 RUE BASSE

Cet artisan-commerçant fondé en 2011 sous l'enregistrement 535029300 00022, est recensé sous le Naf :

► Soins de beauté. **Entreprise** de 0 à 9 Employés

#### **MADAME AUDREY CROSTA**

L'entreprise MADAME AUDREY CROSTA, est localisée au 17 RUE DE LA FORET

Ce commerçant fondé en 2014 (SIRET : 808408231 00013), est recensé sous le Naf :

► Vente à domicile.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR DAVID CONSTANT (CRD MULTI PRESTATION)**

L'entreprise MONSIEUR DAVID CONSTANT, est localisée au 44 RUE DE LA GARE

Cet artisan fondé en 2008 ayant comme SIRET le numéro 508106069 00026, est recensé sous le Naf :

► Activités spécialisées de design.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR MUSTAFA AYHAN**

L'entreprise MONSIEUR MUSTAFA AYHAN, est installée au 4 RUE DU STADE

Cet artisan fondé en 2009 sous le numéro 512639865 00017, est recensé sous le Naf :

► Travaux de plâtrerie.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR MATHIEU HECTOR**

Apporteur d'affaires, commissionnaire, fondée en 2015, profession libérale ayant comme SIRET le numéro 81431095900014

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **VTWIN CYCLES ATELIER 57**

La société VTWIN CYCLES ATELIER 57, est installée au 12 RUE BEAUVALLON

Cette TPE est une société anonyme par actions simplifiées fondée en 2015 sous le numéro 813428828 00012, recensée sous le Naf :

► Commerce et réparation de motocycles.

La société VTWIN CYCLES ATELIER 57 est dirigée par François PFISTER (Président)

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR CEDRIC KHIZA**

MONSIEUR CEDRIC KHIZA, est installé au 20 RUE PRINCIPALE

Cette société est une profession libérale fondée en 2016 sous le numéro 822868956 00019, recensée sous le Naf :

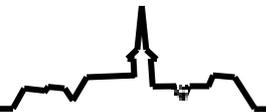
► Edition de logiciels applicatifs.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

#### **MADAME EVELYNE PHILIPPE**

MADAME EVELYNE PHILIPPE, est installée au 3 RUE DU CHATEAU D'EAU



Cette société est une profession libérale fondée en 2014 ayant comme SIRET le numéro 804061406 00018, recensée sous le Naf :

► Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**PINA PARIE FRANCE**

L'entreprise PINA PARIE FRANCE, est installée au 35 RUE BEAUVALLON

Cette TPE est une société anonyme par actions simplifiées fondée en 2015 (SIRET : 814197455 00011), recensée sous le Naf :

► Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MONSIEUR SEBASTIEN ALBERT**

L'entreprise MONSIEUR SEBASTIEN ALBERT, est localisée au 17 RUE BEAUVALLON

Cet artisan fondé en 2012 sous le numéro 751302142 00011, est recensé sous le Naf :

► Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MADAME CAROLE FRANK**

L'entreprise MADAME CAROLE FRANK, est localisée au 51 RUE PRINCIPALE

Cette société est fondée en 2007 sous l'enregistrement 498843689 00015, est recensée sous le Naf :

► Autres services personnels n.c.a.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MADAME VALERIE BECKER**

L'entreprise MADAME VALERIE BECKER, est localisée au 16 RUE PRINCIPALE

Ce commerçant fondé en 2016 (SIRET : 824993646 00010), est recensé sous le Naf :

► Vente à domicile.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MADAME VENERA HESSE**

MADAME VENERA HESSE, est installée au 11 RUE DES FLEURS

Cette société est une profession libérale fondée en 2016 sous l'enregistrement 818939449 00018, recensée sous le Naf :

► Activités de santé humaine non classées ailleurs.

**Entreprise**

De 0 à 9 Employés

**MONSIEUR MANUEL GIROLAMI**

L'entreprise MONSIEUR MANUEL GIROLAMI, est implantée au 33 RUE DU CHATEAU D'EAU

Ce commerçant fondé en 2017 ayant comme SIRET le numéro 831294525 00017, est recensé sous le Naf :

► Vente à domicile.

**Entreprise**

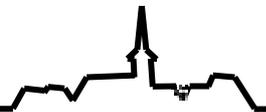
De 0 à 9 Employés

**POMACH INVEST**

La société POMACH INVEST, est localisée au 2 RUE DE LA GARE

Cette société est une société à responsabilité limitée (SARL) fondée en 2017 sous l'enregistrement 833422348 00015, recensée sous le Naf :

► Gestion de fonds.



**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **FUF CONSEILS**

La société FUF CONSEILS, est localisée au 22 RUE DU CHATEAU D'EAU

Cette société est une société anonyme par actions simplifiées fondée en 2017 (SIRET : 832360051 00011), recensée sous le Naf :

- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **CONSTRUCTION ESTEVES & FILS**

La compagnie CONSTRUCTION ESTEVES & FILS, est localisée au 2 RUE DE LA GARE

Cette société est une société à responsabilité limitée (SARL) fondée en 2018 ayant comme SIRET le numéro 834582603 00017, recensée sous le Naf :

- Construction de maisons individuelles.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **JEAN LOUIS BECKER**

L'entreprise JEAN LOUIS BECKER, est localisée au 16 RUE PRINCIPALE

Ce commerçant fondé en 2017 sous l'enregistrement 833626211 00019, est recensé sous le Naf :

- Vente à domicile.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR OLIVIER MAUFFREY**

MONSIEUR OLIVIER MAUFFREY, est installé au 108 RUE DE LA GARE

Cette société est une profession libérale fondée en 2018 ayant comme SIRET le numéro 834667750 00014, recensée sous le Naf :

- Activité des géomètres.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR PIERRE DEFOUG**

MONSIEUR PIERRE DEFOUG, est installé au 2 RUE DE LA GARE

Cette société est une profession libérale fondée en 2017 sous l'enregistrement 832593545 00011, recensée sous le Naf :

- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **MONSIEUR DAVID PAULUS**

L'entreprise MONSIEUR DAVID PAULUS, est installée au 8 B PLACE DE LA FONTAINE

Cet artisan fondé en 2011 ayant comme SIRET le numéro 529809378 00035, est recensé sous le Naf :

- Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.

**Entreprise**  
De 0 à 9 Employés

#### **BENING LES SAINT AVOLD (ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE)**

L'établissement COMMUNE DE BENING LES SAINT AVOLD, est installé au 18 RUE PRINCIPALE

Cette TPE est une collectivité territoriale fondée en 1983 (SIRET : 215700618 00022), recensée sous le Naf :

- Enseignement pré-primaire.

**Entreprise**  
De 10 à 19 Employés

**BENING LES SAINT AVOLD (ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PAUL VERLAINE)**

L'établissement COMMUNE DE BENING LES SAINT AVOLD, est installé RUE PRINCIPALE

Cette TPE est une collectivité territoriale fondée en 1983 sous l'enregistrement 215700618 00030, recensée sous le Naf :

► Enseignement primaire.

**Entreprise**

De 10 à 19 Employés

**SNCF RESEAU, RFF**

L'établissement SNCF RESEAU (RFF), est installé RUE DE LA GARE

Cette PME est un établissement public ou régie à caractère industriel ou commercial fondé en 2015 sous l'enregistrement 412280737 09139, recensé sous le Naf :

► Services auxiliaires des transports terrestres.

Ses principales activités sont : ► Dépannage et réparation de véhicules ► Gestion des chemins de fer et d'autoroutes

**Entreprise**

De 1 000 à 4 999 Employés

**À l'adresse**

De 50 à 99 Employés

**SNCF MOBILITES, SNCF (SNCF GARE DE BENING)**

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité de personnes.

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité de personnes. La SNCF a pour activité principale le transport de voyageurs ou de marchandises. La SNCF exploite environ 29 273 km de lignes, dont 1 884 km de lignes à grande vitesse et 15 687 km de lignes électrifiées. Elle fait circuler en moyenne 14 000 trains par jour et transporte 1 milliard de personnes par an. Par son volume d'activité, c'est la deuxième entreprise ferroviaire de l'Union européenne.

**Entreprise**

Plus de 5 000 Employés

À l'adresse de 0 à 9 Employés

## **Le milieu agricole**

La commune compte un agriculteur exploitant (M. Aloyse HAENDLER – élevage de 5 à 10 têtes de bétail – activité secondaire).

M. KIRCH, exploitant agricole situé à SEINGBOUSE, exploite des terres sur le ban communal de BENING. Les agriculteurs soulèvent de nombreux problèmes liés aux gibiers (dégâts provoqués notamment par les sangliers qui empêchent de couper le foin avec des moyens habituels).

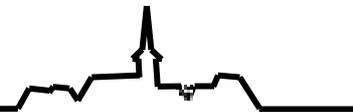
Les représentants du milieu agricole soulèvent également la nécessité de restructurer les chemins ruraux allant vers le Nord depuis la rue du Château d'Eau – en partie supérieure. Il est à noter un problème d'interdiction du passage des engins agricoles par le dernier riverain situé à l'amont de la rue des Fleurs prétendant être propriétaire d'une partie de la voie et de ce fait, il interdit le passage.

## **Les zones d'activités économiques existantes et projetées**

**Les zones d'activités économiques de compétence intercommunautaire :**

### ✓ **Le parc d'activité communautaire 1 – industrie et artisanat – créé en 1994**

Situé sur les communes de Farébersviller, Henriville et Seingbouse, le parc d'activités communautaire est, entre autres, le siège de l'usine de verre INTERPANE, une des plus modernes au monde. Une extension de 10 ha de ce parc d'activités vient d'être réalisée. Elle est destinée à l'accueil des PME - PMI.



Entreprises présentes :

- EMKA France (Fabrication de serrures et ferrures)
- KAOTEN Natie France (Station de lavage pour citernes)
- VOIT France (Fonderie d'aluminium et atelier d'emboutissage)
- CGI France (Fabrication de verres spéciaux)
- UNIBETON (Centrale à béton)
- NIJMAN/WINNEN (Plate-forme logistique)
- INTERPANE Glass Coating (Traitement du verre)
- NOVEM (Location/vente matériels bâtiment et TP)
- AFOREST (Centre de Formation pour adultes)
- COLORCHEMIE (Fabrication de produits pour peinture)
- CFAI CEFASIM (Centre de Formation pour Apprentis de l'Industrie (jeunes et adultes)
- TECA (Chauffage – sanitaire)
- ATELIER FERBER (Atelier ferronnerie d'art – Aluminium)
- SNEM (Constructions métalliques - Entretiens industriels)
- EPG (Nanotechnologie)
- MAGNA EMBOUTISSAGE (Pièces automobiles)
- STAGNO BTP
- DELMAT MATERIAUX (Négoce matériel bâtiment)
- GIP SECURITE (gardiennage)
- GARAGE HEISERT (Réparation et vente)
- CDS PNEU (Vente et montage de pneumatiques et pièces autos)
- AK INDUSTRIE (Vente outillage industriel pour bâtiment)
- MECA ETUDE (Mécanique générale, tourneur fraiseur)
- JLS CREATION (ferronnerie, métallerie)
- SCI FER (ferronnerie)
- MULLER TP (Travaux Publics)
- AUX JARDINS DE CARELLE (entrepreneurs paysagistes)
- I&B CONSTRUCTION (Travaux Publics)
- LES SOMMELIERS DE BACCHUS (Soirées dégustation, évènementiel, coffrets cadeaux entreprises)
- IDOP (Tirage de câbles)

**Concernant l'attractivité de la commune, le parc d'activités communautaire 1 est accessible à 6,5km via COCHEREN et FAREBERSVILLER par les voies communales et départementales (moins de 10 minutes en voiture). Le parc communautaire est également accessible depuis l'autoroute A4 avec un temps de trajet quasi identique et un péage à 40 centimes d'euros.**

✓ ***Le parc d'activité communautaire 2 –commerce et artisanat – créé en 2005***

Ce parc d'activités d'une soixantaine d'hectares, embranché à la voie ferrée et à l'autoroute, s'insère entre le parc d'activité communautaire 1 et la Mégazone départementale. Le site est occupé par le centre commercial B'EST comptant 100 boutiques (Mode Homme-Femme-Enfant, Culture et Loisirs, services, Sport/Maison, Beauté/Santé/Bien-Etre, Bijoux/Chaussures/Accessoires) et restaurants et 1 hypermarché Auchan de 13500 m<sup>2</sup>. La vocation de ce parc d'activité participe à compléter l'offre de la Mégazone départementale et de celle du parc communautaire 1.

**Concernant l'attractivité de la commune, le centre commercial est accessible à 7,5km via COCHEREN et FAREBERSVILLER par les voies communales et départementales (10 minutes en voiture). Le centre commercial est également accessible depuis l'autoroute A4 avec un temps de trajet quasi identique et un péage à 40 centimes d'euros.**



✓ **La zone d'activité de Vouters Bas – artisanat – créée en 2007**

La zone d'activités de VOUTERS BAS est située au cœur de Merlebach. Cette zone d'activités est accessible depuis BENING à moins de 10 minutes en voiture. Cette zone d'activité accueille actuellement les ateliers municipaux de la commune de FREYMING-MERLEBACH et une aire d'accueil des gens du voyage.

✓ **La Mégazone départementale – industrie – créée en 1998**

La Mégazone départementale accueille actuellement uniquement le siège de l'entreprise MAGNA LORRAINE EMBOUTISSAGE spécialisée dans la fabrication de châssis pour l'automobile. Surface totale : 100.0 hectares, Surface disponible : 57.0 hectares

Vocation : Mégazone destinée à l'accueil de plusieurs grands projets industriels

**Concernant l'attractivité de la commune, la Mégazone départementale est accessible à 6,5km via COCHEREN et FAREBERSVILLER par les voies communales et départementales (moins de 10 minutes en voiture). Le centre commercial est également accessible depuis l'autoroute A4 avec un temps de trajet quasi identique et un péage à 40 centimes d'euros.**

✓ **La plateforme logistique de Betting-BENING – logistique et artisanat – créée en 2009**

Situé sur les communes de Betting et Béning-lès-St-Avold, le parc d'activités de la Rosselle est une ancienne friche industrielle de Charbonnages de France qui était, autrefois, un parc à charbon.

Ses principaux atouts sont évidents. Il s'agit d'une vaste plate-forme de 22 hectares, située en plein cœur de la Moselle-Est, en continuité du centre urbain de Freyming-Merlebach sur la RN3 et, desservie par un embranchement A4/A320.

La proximité de la forêt de Cocheren et des pistes cyclables de la Vallée du Merle confèrent également à cet espace, un environnement de qualité. La plateforme logistique est située sur le territoire communal.

Elle pourrait être accessible à moins de 2 minutes en voiture (environ 2km du centre-village) en cas de développement d'un réseau viarie au droit des friches industrielles et de la zone d'activités ferroviaires existantes.

**Actuellement, il faut environ 8 minutes en voiture pour relier cette plateforme (et parcourir presque 5km).**

La plateforme devait accueillir initialement le Plateau Technique Unique (PTU). Grand projet structurant du Bassin Houiller, il devait regrouper tous les services d'urgence, les chirurgies, maternité, soins intensifs, cardiologie, matériels lourds (scanner, IRM), etc... Il s'agissait de créer un PTU au lieu de disperser les moyens et techniques dans les six hôpitaux du Bassin Houiller (2 à Forbach, 1 à Freyming-Merlebach, 2 à Saint-Avold et 1 à Creutzwald).

Aujourd'hui, Le développement de la ZAC Betting/Bening, Parc d'Activités de la Rosselle, s'oriente vers la création de centrales solaires, la production d'hydrogène et la réalisation d'un parking sécurisé multiservice. Le parking multiservice serait créé sur le ban de la commune de Betting. Le ban de Béning-Lès-Saint-Avold accueillerait une station hydrogène et une centrale photovoltaïque. L'aménageur en cours d'élaboration des dossiers de réalisation souhaite également développer des équipements photovoltaïques sur des parcelles de la propriété de RFF.

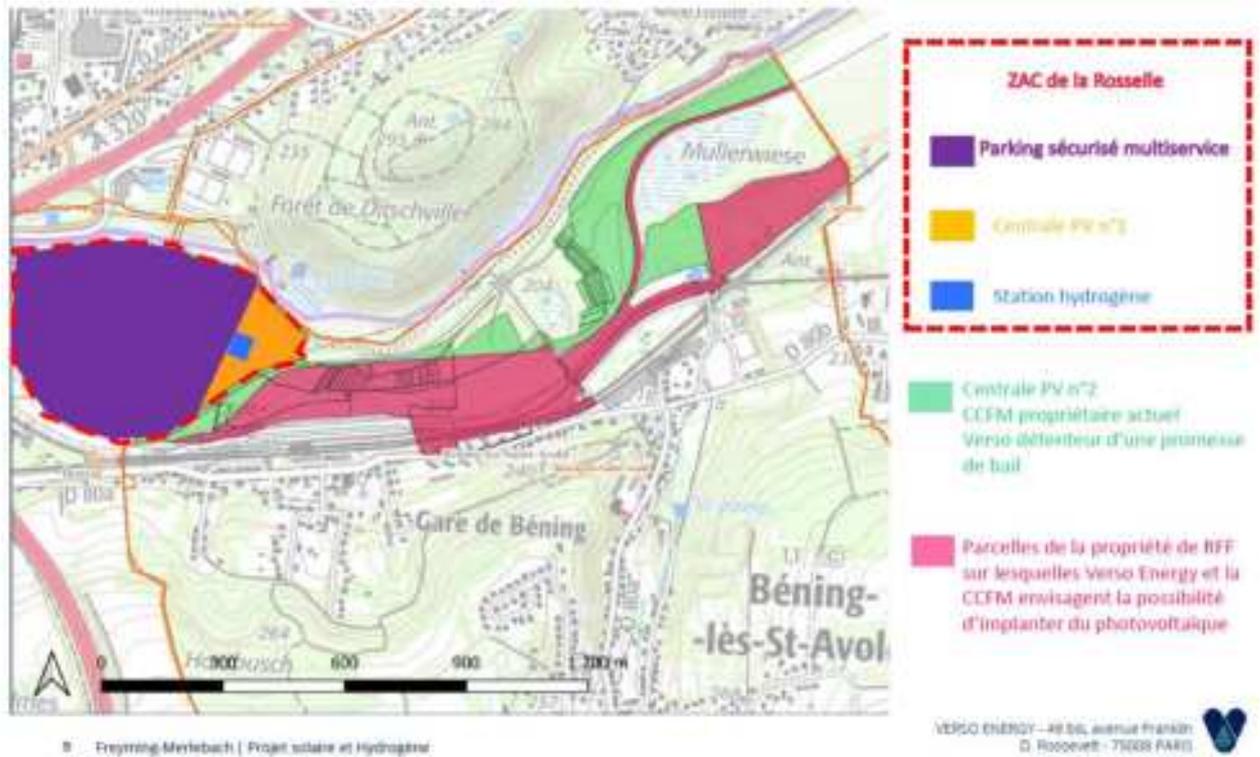
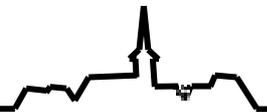


Schéma d'intentions de développement de la ZAC Betting/Béning– Verso Energy

✓ **La zone mixte de BETTING – commerce et artisanat - créée en 1984**

Au départ, artisanale et commerciale, la zone mixte de Betting bénéficie du dynamisme des entreprises, en particulier le Centre Leclerc, qui y sont implantées. Le caractère commercial devrait, au cours des années à venir, s'affirmer avec le développement dans la partie sud de la zone.

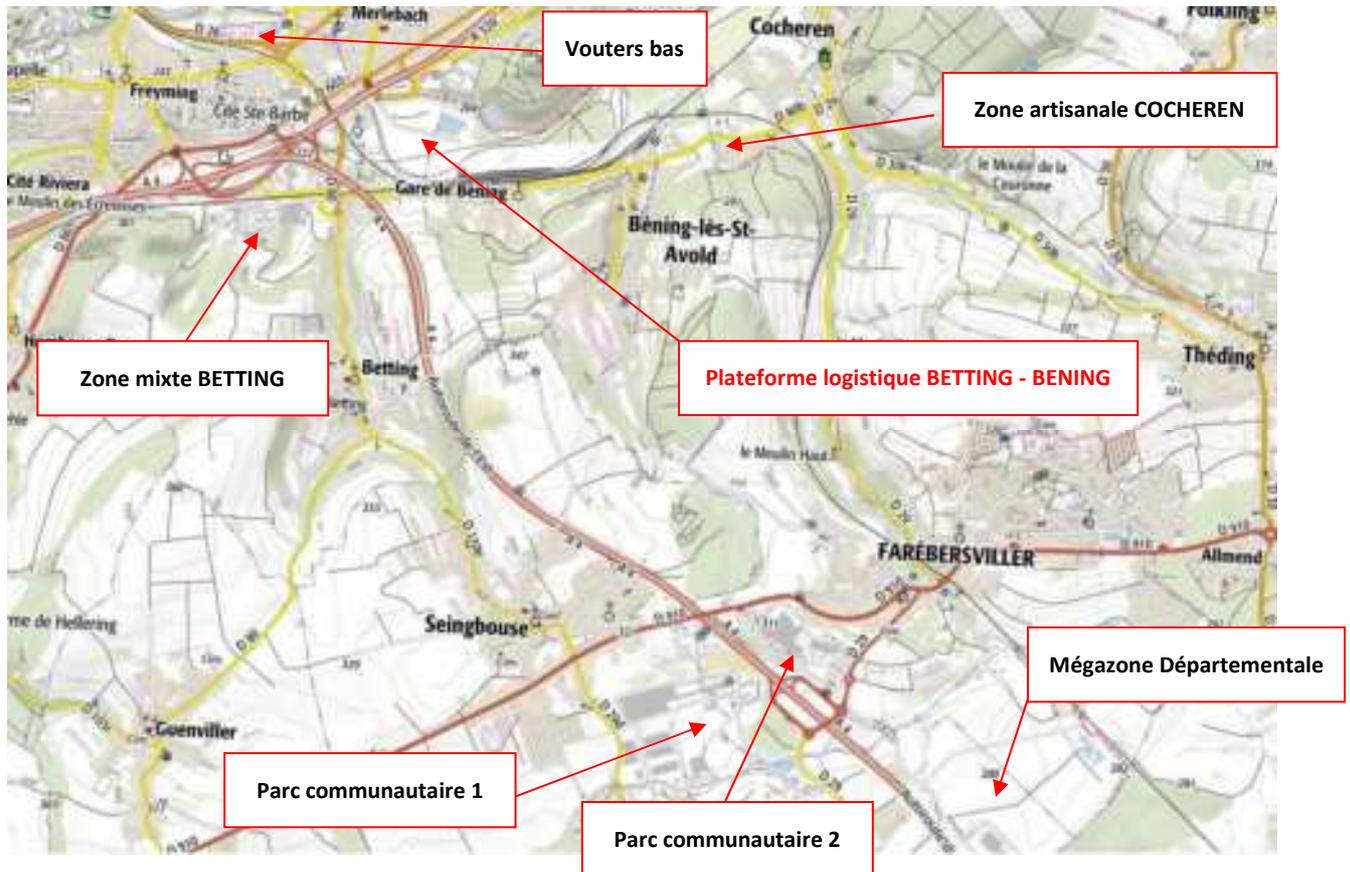
Entreprises présentes (liste non exhaustive) :

- LECLERC (Alimentation)
- TILLY (Carrelage)
- HERGOTT (Matériel BTP)
- C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail)
- EURODIMAT (import/export machines et outillages)
- GHIA 28 (Serrurerie et Electricité Générale)
- CITRAVAL (triage, recyclage et transports)
- C.S.E. (caillebotis, planchers métalliques)
- C.M.P.M. (Matériaux de construction)
- SPRINK AIR (Fabrication, montage, commercialisation de sprinklers)
- R. MONTAGE (Location de nacelles et négoce)
- RESTAURANT ASIATIQUE YUMMY
- NOZ (magasin de déstockage)
- ZEEMAN (linge de maison, literie, vêtements)
- LES ROTISSERIES NOUVELLES (vente de poulets rôtis)
- CHIAL (Matériel mécano, hydraulique)
- T.I.S. (montage de sprinklers)
- FRANS BONHOMME (tuyaux, pièces PVC)
- ROHR France (pièces détachées, engins de manutention)

Il est à noter que la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach propose 6 bâtiments – ateliers relais comprenant 160 m<sup>2</sup> de bureaux et locaux sociaux et 1300m<sup>2</sup> de hall industriel. Ces bâtiments industriels, destinés à la location ou à la vente, facilitent l'installation des entreprises et accélèrent le démarrage de leurs activités. La CCFM propose également deux hôtels d'entreprises à Henriville et Seingbouse.



La zone artisanale et commerciale se trouve à 3km du centre-village (à 5 minutes en voiture) par la rue de la Gare / Routes Départementales n° RD n°80 A et B.



**10.1.6 - Les équipements de la commune**

**1. Equipements administratifs**

La MAIRIE – rue Principale / Place Arthur ALBERT

Projetée dans les années 55 et construite en 1958, la Mairie fait partie de la même opération d'urbanisme qui a permis la création de la salle des fêtes, des écoles primaires et de l'actuelle place/parking Arthur ALBERT. Elle accueille également aujourd'hui un bureau de poste.





**Equipements scolaires**

**L'ECOLE MATERNELLE – 18 rue Principale**

Année de construction 1970

En 2018, conduite par une Directrice et une Aide maternelle, elle compte une classe de maternelle (petite-moyenne et grande section) pour un total de 23 élèves.



**L'ECOLE PRIMAIRE Paul Verlaine – Place Arthur ALBERT - Année de construction 1958**

En 2018, conduite par une Directrice et une Enseignante, elle compte une classe de CM1-CM2 (32 élèves) et une classe de CE1-CE2 (22 élèves) pour un total de 54 élèves.

L'Ecole primaire dispose également d'un autre bâtiment qui est actuellement inoccupé.

L'Ecole élémentaire Paul Verlaine est en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec l'Ecole primaire de BETTING.



La commune est rattachée au collège Le Hérapel de Cocheren (capacité d'accueil de 384 places, 370 collégiens y sont actuellement scolarisés) dont le secteur de recrutement comprend 5 communes : BENING, Cocheren, Folkling, Morsbach et Rosbruck.

**Equipements culturels et de loisirs**

**La SALLE DES FETES et le FOYER COMMUNAL**

Année de construction 1958.

La salle des fêtes se compose d'une salle pouvant accueillir 180 places assises et 140 places debout (capacité 330 personnes). La superficie totale est de 374 m². Elle dispose des équipements nécessaires à l'accueil du public (cuisine, loges, podium/estrade, scène et bar). Elle ne dispose pas des labels qualité tourisme et famille +.





Un parking d'une capacité de 50 places est disponible devant le bâtiment (parking commun avec la Mairie et l'école primaire). En 2013, construction d'un nouveau foyer (d'une capacité de 66 personnes) après démolition de l'ancien qui regroupe une salle polyvalente pouvant accueillir environ 60 personnes, une bibliothèque et une cantine scolaire pour 32 enfants.

**Le city stade et l'aire de jeux (Créés en 2002)**

Cet équipement permet la pratique du football, basketball, handball.

L'aire de jeux est dédiée aux enfants de 3 à 6 ans.



**Le terrain de football – terrain en schiste dédié aux footballeurs amateurs est utilisé également par les boulistes notamment lors des compétitions et concours**

**Le boulodrome (créé en 1983) – 4500m<sup>2</sup> sont utilisé par les boulistes.**



**Les courts de tennis couvert et extérieur (2 courts extérieurs inaugurés en septembre 1985 - court couvert inauguré en 1991)**

Actuellement, les installations du tennis couvert sont utilisées par les boulistes pour la spécialité « Boule Lyonnaise » (le Club de tennis ayant été dissout). Un court de tennis en extérieur reste réservé à la pratique du tennis de loisirs.





## **Equipement de protection de la population**

### **La caserne des sapeurs-pompiers**

Est établie dans l'ancienne Maison du Pâtre en 1993/1995. Pour information, la distillerie se trouve également à l'intérieur du bâtiment. La commune dispose d'un corps des sapeurs-pompiers depuis 1929.



Première photo officielle en 1931 après la création du Corps en 1929

De gauche à droite, 1er rang: André LAUREN, Antoine CARREAU, Alphonse FERRY, Camille TOCH (chef de Corps), Henri SCOUR, Arthur WIDDEL, Raymond FERRY

2ème rang: Philippe GEBL, Alphonse FERRY, Philippe GAVEL, Christian HOPNER, Pierre WANDEN, Pierre ZIMMER, Alphonse WITTE, Jean FERRY, Louis HESSE

3ème rang: Gilbert WESSER, Jean BANQUARD, Joseph LAURE, Eugène KOPF, Pierre GEBL, Nicolas FRANK, Alphonse GAVEL, André HESSE



## **Les zones de stationnement**

**Les parkings publics : capacité totale de stationnement = 120 places**

- Eglise : capacité de 25 places
- Centre-village : capacité de 25 places
- Mairie/salle des fêtes/école primaire : capacité de 50 places
- Aire de jeux/piste cyclable situées en entrée d'agglomération : capacité de 10 places
- Chapelle Notre Dame : capacité de 10 places
- Rue des Genêts / Brasserie : capacité de 10 places

**Les parkings privés SNCF : capacité totale de stationnement = 70 places environ (dont une 20aine pour les salariés et une 50aine dédiées aux clients de la SNCF).**

## **Les lieux de cultes**

### **L'EGLISE Saint-Etienne (centre village)**

Construite en 1723 sur le même emplacement de l'église datant de la fin du XIIème siècle et agrandie vers 1765.

L'Eglise est entourée du cimetière communal (ancien et nouveau) qui dispose de X places libres. Le cimetière dispose de trois colombariums, d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire.

### **La CHAPELLE Notre Dame de la voie (quartier gare)**



En 1958 fut bénie la chapelle de Secours du quartier de la gare (construite en structure métallique) démolie en 1981 pour être reconstruite en matériaux béton en septembre 1984. Elle porte actuellement le nom de Chapelle Notre Dame de la Voie.





Elle a été construite pour les cheminots qui ne souhaitaient pas se déplacer au village. Aujourd'hui, un culte par mois y est célébré.

### 10.1.7 - Le tissu associatif de la commune

#### Inventaire des activités

Les Associations loi 1901 ou assimilé. Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle).

La commune compte 13 associations dont 2 associations (Club d'épargne) sont encadrées par la Préfecture de la Moselle :

- Le club d'épargne « La Vieille Fontaine » (Village)
- Le club d'épargne « Le Bas de Laine » (Quartier Gare)

#### **MINI MODEL CLUB**

L'Association MINI MODEL CLUB DE BENING LES ST-AVOLD est localisée au 27 RUE BEAUVALLON fondée en 2001. L'association dispose d'une piste de voitures télécommandées en asphalte de 324 m de Long et 4m de large comprenant toutes les infrastructures réglementaires FFSA / FFVRC. Les autres pistes mosellanes de cette qualité sont situées à Metz, Yutz et Reding. La piste a été mise en service en 2008 (investissement de 135 000 € - cofinancement 40% - Département de la Moselle, Région, Etat – cohésion sociale – Mini Model Club – Terrain communal. L'association dispose d'un bail emphytéotique depuis 2001 pour 99 ans.

#### **SOC DES OUVRIERS ET RETRAITES**

L'Association SOC DES OUVRIERS ET RETRAITES est implantée au 12, LOTISSEMENT DE LA PETITE FORET fondée en 1955 à l'initiative de M. STARCK.

En 2020, l'association compte plus de 125 membres issus de la commune.

#### **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

L'Association AMICALE DES SAPEURS POMPIERS est localisée au 5 PLACE DE LA FONTAINE fondée en 1950.

En 2020, l'association compte une vingtaine de membres issus de la commune.

#### **UNION CHORALE SAINTE CECILE**

L'Association UNION CHORALE SAINTE CECILE est implantée à l'Eglise Saint-Etienne. Un chœur mixte a été créé par M. l'Abbé STEIN. C'est sous la maîtrise de M. ALBERT que la Chorale prit un nouvel essor après la seconde guerre mondiale.

#### **INTERASSOCIATION**

L'Association INTER est installée au RUE DU STADE fondée en 1977.

#### **CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE**

L'établissement CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE, est installé au presbytère au 3 PLACE DE LA FONTAINE.

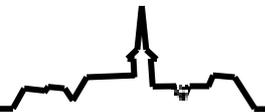
#### **ASSOCIATION DES SENIORS DE BENING LES ST-AVOLD**

L'ASSOCIATION DES SENIORS DE BENING LES ST-AVOLD est installée au Foyer Socioéducatif fondée en 1985.

En 2020, l'association compte une quarantaine de membres issus de la commune et des villages voisins.

#### **LA BOULE BENINGEOISE**

L'Association LA BOULE BENINGEOISE est installée RUE DU STADE fondée en 1983.



En 2020, l'association compte plus d'une vingtaine de membres issus de la commune et des villages voisins. Elle accueille également l'école de pétanque pour les personnes en situation de handicap. L'association dispose d'un bail emphytéotique jusqu'en 2037.

#### **MCLSTEPH ENGINEERING**

L'Association MCLSTEPH ENGINEERING est implantée au 4 RUE DE L'ABBE WEISSE fondée en 2013.

#### **CLUB DE GYMNASTIQUE « LES AMAZONES »**

L'Association est installée à la salle polyvalente Place Arthur ALBERT fondée en 1986.

En 2020, l'association compte une quinzaine de membres issus de la commune.

#### **ASSOCIATION LOISIRS SPORTIFS BENINGEOISE (ALSB)**

L'Association est installée au 15 RUE PRINCIPALE fondée en 2019.

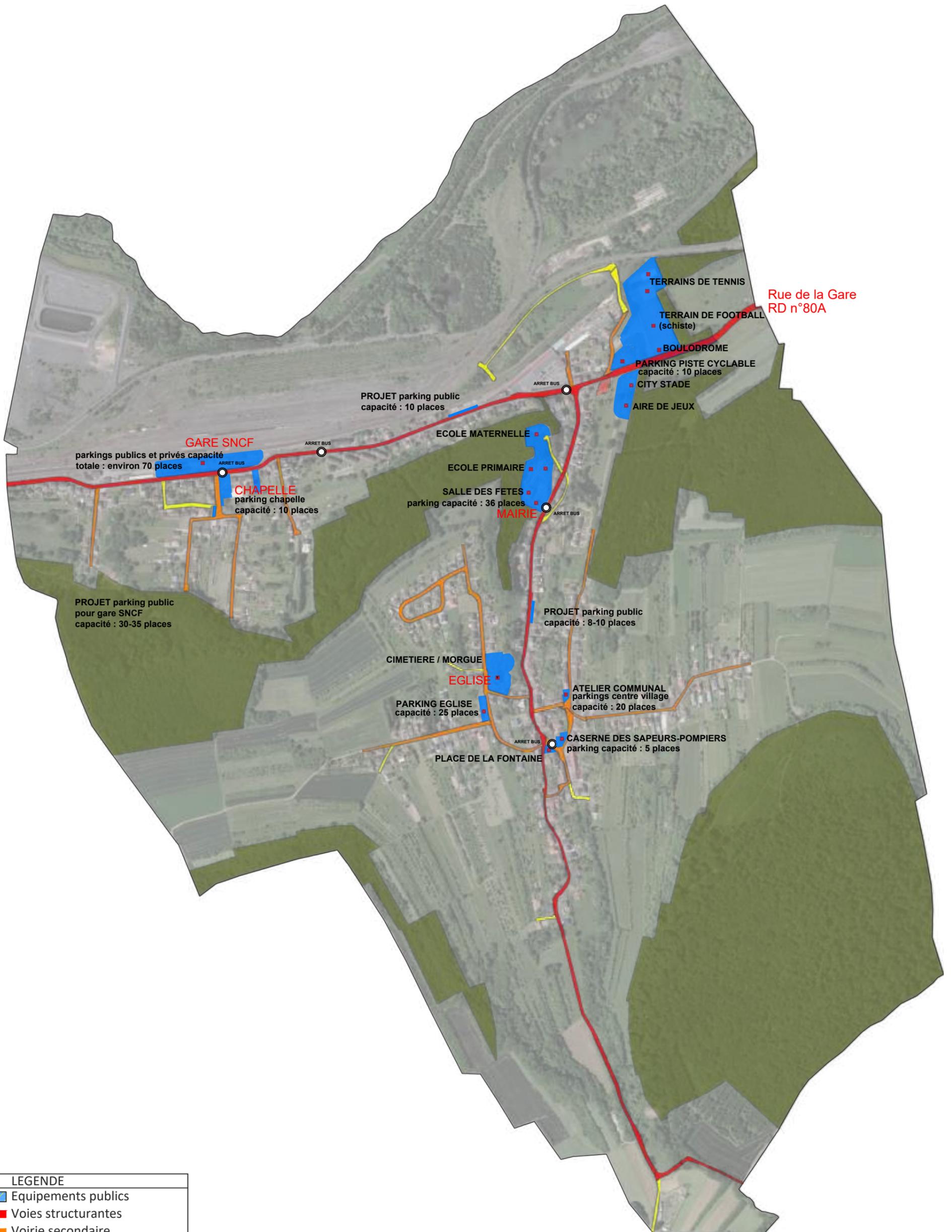
En 2020, l'association compte plus d'une soixantaine de membres issus de la commune et des communes voisines.

### **Incidences sur le territoire**

Les associations remplissent plusieurs rôles étant donné la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à l'origine (ex : pratiquer un sport, aider des individus en difficulté, exprimer des intérêts locaux...). L'association joue un rôle à destination de ses membres et à destination de l'ensemble de la société. Les associations assurent un lien social entre les habitants d'un village. Elles sont à l'origine de l'animation du village. On peut distinguer sur la commune de BENING deux grandes fonctions remplies par les associations :

- **Partage d'un loisir entre membres** : associations sportives, ... ;
- **Expression, diffusion et promotion d'idées ou d'œuvres** : conseil de fabrique.

**Le tissu associatif de la commune tend à s'appauvrir.** Plusieurs associations ont disparu ces dernières années. Plus d'1/3 des associations sont animées par les seniors de la commune. 1/3 sont dédiées à la pratique d'activités sportives. Le dernier tiers propose des activités culturelles et de loisirs.



LEGENDE	
	Equipements publics
	Voies structurantes
	Voirie secondaire
	Voirie tertiaire

Source : Inventaire terrain Bureau d'études



**ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Format : A3

Sans échelle

Réf. : 51871

Equip\_01\_13082019

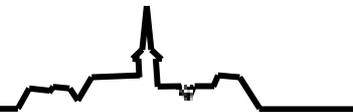


Dessiné par : Marc PIWTORAK  
Le : 13/08/2019

Vérifié par :  
Le :



BUELLE & PUCHS  
BUREAU D'URBANISME



## 10.1.8 - Les transports et les déplacements

### Les voies structurantes

La commune est traversée par les RD n°80A et RD n°80B. Les comptages routiers effectués par le Département de la Moselle (année 2014) indique une fréquentation de 1945 véhicules/jour dont 5% de Poids Lourds pour la RD n°80A et 3393 véhicules/jour dont 5% de Poids Lourds pour la RD n°80B.

Les voies du réseau principal de la localité sont les RDn°80A et RD n°80B – rue de la Gare et rue du Stade, la rue Principale, la rue de l'Abbé Weisse et la rue de Farébersviller. Ce réseau principal occupe une surface d'environ 35 000 m<sup>2</sup> pour une longueur cumulée d'environ 4 km.

Les voies constituant le réseau secondaire sont : la rue des Jardins, rue de la Forêt, rue des Genêts, rue de la Brasserie, rue des Sapins, rue Bellevue, rue du lotissement de la Petite Forêt, rue de l'Eglise, rue des Fleurs, rue de l'Abbé Freund, rue de l'Ancienne Mairie, Place de la Fontaine, rue Basse, rue du Château d'Eau, rue du Beau Vallon. Ce réseau secondaire occupe une surface d'environ 26 000 m<sup>2</sup> pour une longueur cumulée d'environ 3.6 km.

Les voies constituant le réseau tertiaire sont constituées de voies en impasse, de voies privées et de voies publiques telles que : impasse des Acacias, rue du Moulin, rue du Rocher, rue du Cordonnier, rue des Vergers, rue des Prés. Ce réseau tertiaire occupe une surface d'environ 7 700 m<sup>2</sup> pour une longueur cumulée d'environ 1.2 km.

Les chemins ruraux cadastrés et d'usage s'étendent sur une longueur cumulée d'environ 6 km. Ils permettent, dans de plus ou moins bonnes conditions, de rejoindre les principaux lieux de la commune. Certains assurent le bouclage avec les chemins ruraux et d'usages des communes voisines. Il est a noté que le sentier de Grande Randonnée (GR5g) traverse la commune et rejoint Betting et Cocheren par les rues du Château d'Eau, le centre village et la rue des Fleurs.

**La commune dispose donc d'un important réseau de voies et chemins (environ 15 km cumulés) devant être entretenu à des coûts importants. Ce réseau est trop important par rapport à la densité d'habitations et au nombre d'habitants desservis.**

### Le réseau ferré

#### La GARE SNCF

La gare ferroviaire de BENING est la gare des lignes de Rémyilly à Stiring-Wendel et de Haguenau à Hargarten - Falck. Elle est créée au point d'embranchement avec la ligne qui permet d'aller de Metz à Forbach. Elle est mise en service en 1865 et est desservie par des trains régionaux TER Grand Est.



Établie à 213 mètres d'altitude, la gare de bifurcation est située au point kilométrique (PK) 38,913 de la ligne de Rémyilly à Stiring-Wendel, entre les gares ouvertes de Hombourg-Haut et de Forbach, et au PK 106,325 de la Ligne de Haguenau à Hargarten - Falck, après la gare de Farébersviller.



Actuellement, la gare accueille environ 120 000 voyageurs / an – valeur 2015 (plus de voyageurs que celle de Forbach qui est la ville centre du bassin d'emploi et du bassin de vie). Les prévisions indiquent une augmentation du trafic ferroviaire et une augmentation de la fréquentation de la gare.

Un projet de rénovation de la gare est en cours d'étude au sein de la SNCF (étude de faisabilité Août 2018 jointe aux annexes du PLU). Un projet de création d'un parking est également en cours d'étude (projet porté par la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, la Région Grand Est et la Commune). Ce projet a pour objectif l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le site de la gare. Le pôle d'échanges multimodal doit proposer un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : train, automobile, bus, circulations douces... Il permettra de faciliter les correspondances avec les liaisons de proximité tout en offrant des services adaptés aux besoins de tous les usagers.

Aujourd'hui, la gare ne dispose pas d'un espace urbain partagé de qualité.

Les stationnements existants et insuffisants sont proposés, en épis, devant la gare et sur une parcelle SNCF Réseau non aménagée. L'aménagement urbain existant n'offre pas une manœuvrabilité aisée des flux de bus, de piétons et d'automobiles. La gare ne dispose pas d'une attente sécurisée pour les usagers par l'absence d'un parvis adapté au site. Afin de hiérarchiser les flux, la desserte de la gare se fait en sens unique.

Il a été recensé un besoin minimal de 120 places de stationnement (cf. étude de faisabilité Août 2018 jointe aux annexes du PLU et données projet porté par la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, la Région Grand Est et la Commune).

**Il est précisé que les emprises occupées par les activités ferroviaires en service et celles désaffectées s'étendent une surface de plus de 25 ha.**

## **Les transports en commun**

### **Réseau de bus TIM**

La commune est desservie par les lignes régulières interurbaines TIM n°131 et 164, ainsi que par les circuits spéciaux scolaires AV25-CC03-EBB00 et FB02.

- La ligne TIM n°131 – Freyming-Merlebach / Théding. La ligne a été empruntée par 1729 passagers entre août 2015 et août 2016 dont 148 depuis ou jusqu'à Béning-lès-Saint-Avold. 3 à 4 arrêts sont desservis : gare SNCF, Fontaine, Croisement et Catenaire.
- La ligne TIM n°164 – Freyming-Merlebach / Cocheren. La ligne a été empruntée par 2249 passagers entre août 2015 et août 2016 dont 175 depuis ou jusqu'à Béning-lès-Saint-Avold. 3 à 4 arrêts sont desservis : gare SNCF, Fontaine, Croisement et Catenaire.

L'organisation des transports interurbains et scolaires relève de la Région Grand-Est depuis le 1er janvier 2017.

Les circuits spéciaux scolaires desservent les écoles de Béning-Lès-Saint-Avold et de Betting, les collèges de Cocheren et de Saint-Avold, ainsi que les Lycées de Saint-Avold, Schoeneck et de Forbach.

## **Mobilité pendulaire**

Aujourd'hui, 94.1% des déplacements pour se rendre au travail se font par un véhicule léger de type voiture, camion, fourgonnette. Les transports alternatifs ne représentent que 5.9% des déplacements :

- Transports en commun : 1.7 %



- Marche à pied et vélo : 1.9%
- Pas de transport : 2.3% (travail sur le lieu de domicile)

Il semble important de développer des solutions alternatives comme par exemple le covoiturage ou le développement des transports en commun. Une analyse fine des déplacements par rapport aux zones d'emplois permettrait de quantifier les besoins réels et d'affermir les lieux d'implantation des équipements à créer.

L'observation de la mobilité pendulaire au niveau du territoire du SCoT du Val de Rosselle permet de noter que les intercommunalités du SCoT accueillent la majorité des emplois occupés par les habitants du SCoT.

63% des déplacements domicile/travail se font à l'intérieur de ce territoire. 10 % des déplacements se font vers les agglomérations voisines comme la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (7%) et la Communauté de Communes de Faulquemont (3%). Les flux vers l'Allemagne représentent 16% des déplacements. Tandis que les migrations domicile/travail vers le territoire de Metz Agglomération s'élèvent à 4%.

### **Les alternatives de déplacement**

Il est important de mettre en œuvre de nouvelles habitudes de déplacement soit en privilégiant un autre mode que la voiture, soit en mixant l'utilisation de la voiture à d'autres usages (trains, bus, vélo personnel, covoiturage, autopartage ...).

La commune souhaite s'engager pour ce changement d'habitudes et prévoit de réserver des emprises pour la création d'aire de stationnement et de covoiturage. Il est envisagé de réaliser ce projet communal en complément du projet SNCF de création d'un pôle d'échange multimodal.

La commune dispose également d'atouts pour développer et rendre attractif son réseau de cheminements doux (piétons et vélos). Elle peut utiliser les chemins ruraux existants, régulariser et développer les cheminements d'usages. Elle peut encore créer de nouveaux cheminements qui assureront le maillage du réseau de déplacement alternatif.

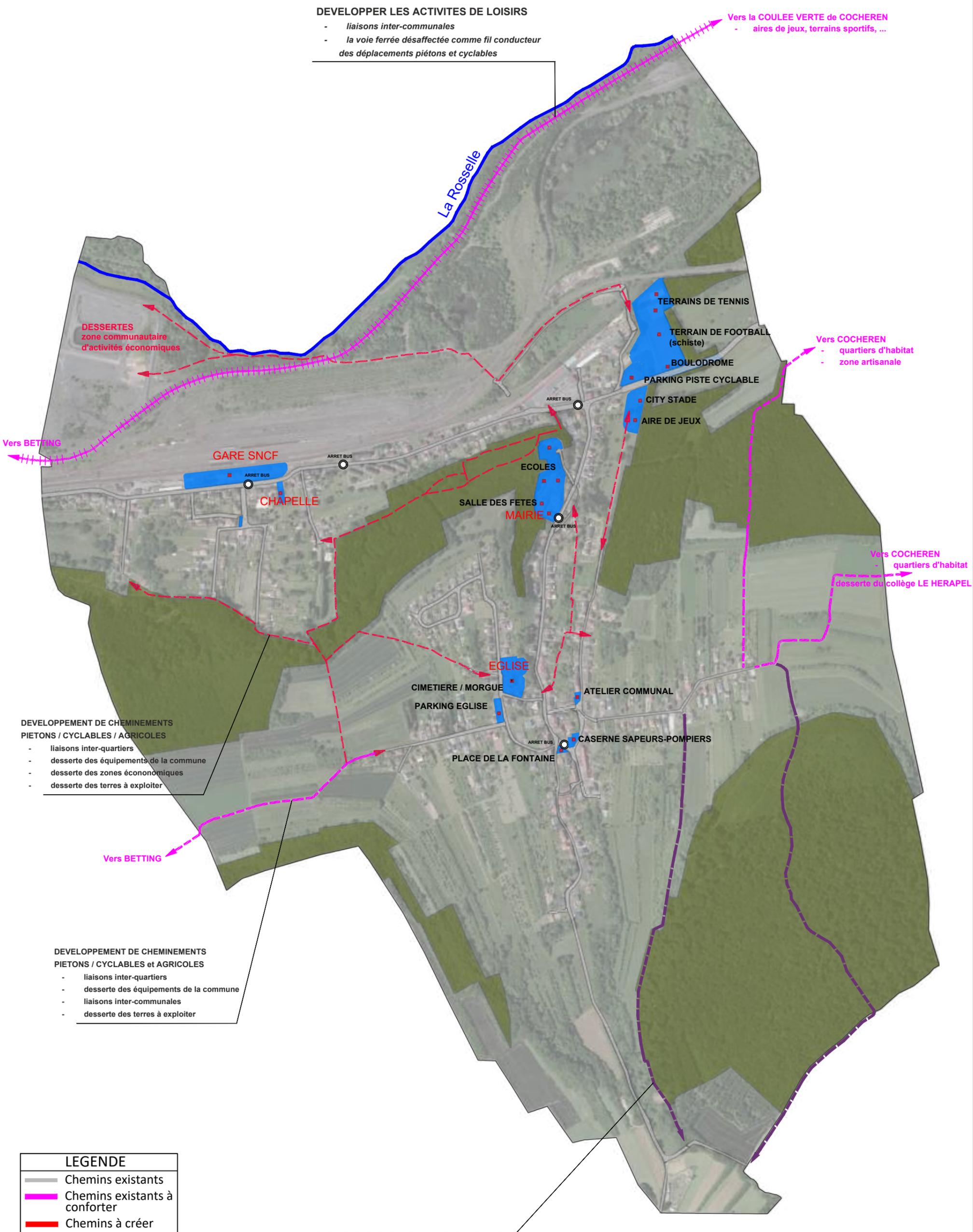


LEGENDE	
	Voies principales (Autoroute, RD)
	Voies secondaires
	Voies tertiaires
	Chemins agricoles et forestiers / ruraux

**DEVELOPPER LES ACTIVITES DE LOISIRS**

- liaisons inter-communales
- la voie ferrée désaffectée comme fil conducteur des déplacements piétons et cyclables

Vers la COULEE VERTE de COCHEREN  
- aires de jeux, terrains sportifs, ...



DESSERTES zone communautaire d'activités économiques

Vers COCHEREN  
- quartiers d'habitat  
- zone artisanale

Vers BETTING

Vers COCHEREN  
- quartiers d'habitat  
- desserte du collège LE HERAPEL

**DEVELOPPEMENT DE CHEMINEMENTS PIETONS / CYCLABLES / AGRICOLES**

- liaisons inter-quartiers
- desserte des équipements de la commune
- desserte des zones économiques
- desserte des terres à exploiter

Vers BETTING

**DEVELOPPEMENT DE CHEMINEMENTS PIETONS / CYCLABLES et AGRICOLES**

- liaisons inter-quartiers
- desserte des équipements de la commune
- liaisons inter-communales
- desserte des terres à exploiter

**DEVELOPPEMENT DE CHEMINS DE PROMENADE**

**LEGENDE**

- Chemins existants
- Chemins existants à conforter
- Chemins à créer

Source : Inventaire terrain Bureau d'études





### 10.1.9 - Les réseaux

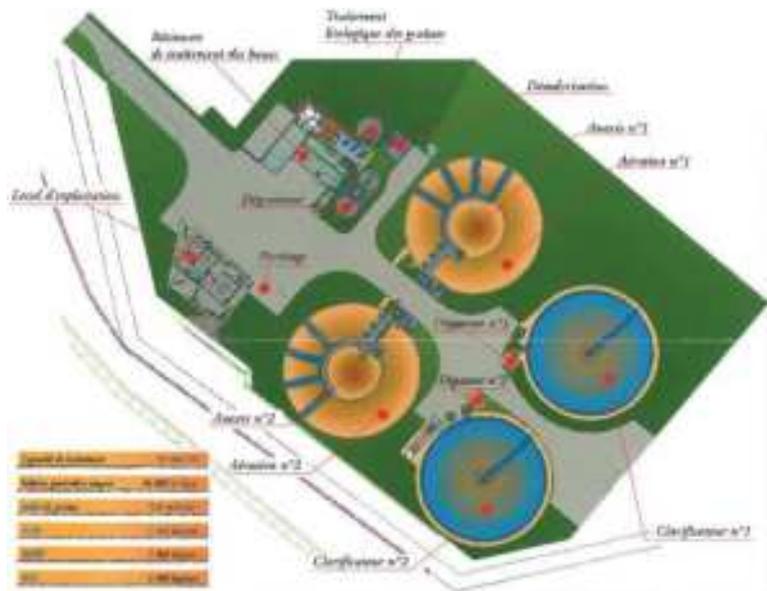
#### L'assainissement

Avant les travaux de raccordement, réalisés par la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, des effluents de la commune à la station d'épuration communautaire de Freyming-Merlebach, l'assainissement de la commune était essentiellement autonome avec rejet direct ou après prétraitement dans le milieu naturel : ruisseau du Kallenbach et rivière de La Rosselle. Aujourd'hui, l'ensemble de la commune est raccordé à la station d'épuration communautaire de type boues activées – aération prolongée.

Située sur le territoire de la commune de Cocheren, dans la forêt de Ditschviller, et en limite Nord-Ouest du ban communal de Béning-Lès-Saint-Avold, la capacité nominale de traitement des effluents de la station d'épuration communautaire est de 47 700 équivalent/habitant pour une charge de traitement de 2 865 kg DBO5/j et une charge hydraulique en débit moyen de 7 030 m3/j. Elle récupère et traite les eaux usées des communes de Freyming-Merlebach, Hombourg-Haut, Betting, Guenviller et Béning-Lès-Saint-Avold. Le rejet de la station d'épuration se fait dans La Rosselle.

#### Le fonctionnement de la station

- **1. Les prétraitements** : dégrillage, répartition des débits en deux files de traitement, compactage des effluents, dégraissage-dessablage (production de 172 T de sables / an).
- **2. Le traitement biologique** : deux bassins d'aération de 10 000 m3.
- **3. La clarification** : séparation des eaux traitées des boues.
- **4. La déphosphatation** : traitement du phosphore par ajout de sels de fer à la sortie du bassin d'aération.
- **5. Le traitement des boues** : déshydratation des boues.
- **6 : La désodorisation** : désodorisation biologique.



#### L'alimentation en eau potable

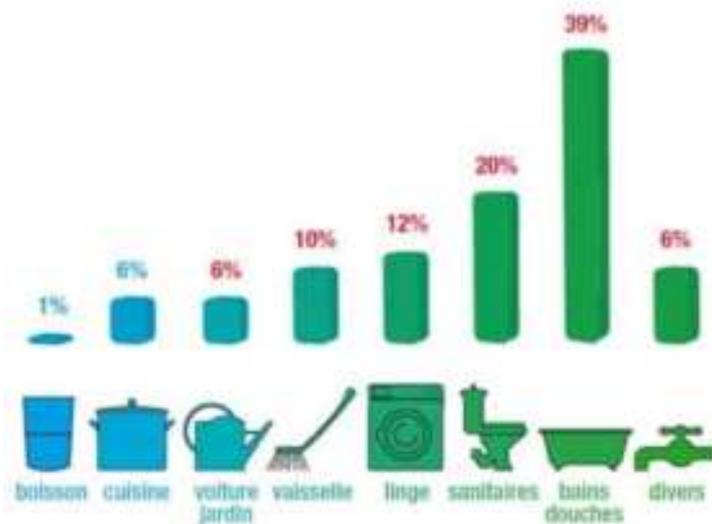
La commune adhère au Syndicat Intercommunal des eaux du WINBORN.

Créé le 23 septembre 1968, le Syndicat Intercommunal des Eaux du WINDBORN fournit une eau de bonne qualité aux collectivités adhérentes : Carling, L'Hôpital, Freyming-Merlebach, Betting, Béning-lès-Saint-Avold, Cocheren et Rosbruck et conventionnellement à d'autres services demandeurs. Par contrat depuis mai 2020, le Syndicat Intercommunal des Eaux du WINDBORN a confié l'exploitation de son patrimoine au délégataire SUEZ Eau qui s'engage à approvisionner l'utilisateur en permanence.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du WINDBORN assure la production et la distribution de l'AEP sur les communes suivantes : Carling, L'Hôpital, Freyming-Merlebach, Betting, Béning-lès-Saint-Avold, Cocheren et Rosbruck.

Les données issues de l'Observatoire National des services d'eau et d'assainissement indiquent un tarif de l'eau potable (2017) de l'ordre de 2.59 € / m<sup>3</sup> et de 2.20 € / m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif. **La consommation domestique annuelle de la commune est estimée à environ 64 222 m<sup>3</sup> (1173 habitants x 150 L/jour x 365 jours).**

En France, on peut constater la répartition des usages domestiques suivante :



Source : le centre d'information sur l'Eau

### **La desserte incendie**

La Commune présente des risques courants classiques.

Il est précisé que le Règlement Départemental de la Défense Extérieure contre l'Incendie de la Moselle (RDDECI) a été approuvé par l'arrêté n° 04/CAB/SDIPC/2018 en date du 23 janvier 2018 (cf. <http://www.sdis57.fr> – rubrique « téléchargements »).

### **Les distributions d'énergie électrique et gaz**

La commune est desservie en électricité par Enedis et est desservie en Gaz naturel par GrDF.

La commune compte une douzaine de postes de transformation électrique couvrant tout le territoire. Le réseau de gaz domestique est déployé sur la majorité des rues de la commune.

### **Les télécommunications**

La commune de Béning-Lès-Saint-Avold est desservie par la Fibre Optique depuis 2015. Le réseau est géré par la régie FIBRESO.